

Thème technique**INVESTIR DANS LA SANTÉ ANIMALE
pour assurer l'avenir de tous :
Un cadre de financement pour
les Services vétérinaires**

Auteurs :

Franck Berthe¹, Nada Essawy², Morgan Jeannin²,
Rahul Srivastava² et Emily Tagliaro²

Examiné par :

Ivan Ivanov, Laure Weber-Vintzel¹
Barbara Alessandrini, Patrick Bastiaensen, Pierre-Emmanuel Cangah,
Charmaine Chng, Gilles Guillot, Stéphane Renaudin,
Gregorio Torres et Javier Yugueros-Marcos²¹ Groupe de la Banque mondiale (GBM)² Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)

Sommaire

Acronymes et abréviations	3
Résumé analytique	4
1. Introduction et contexte	5
2. Pourquoi investir dans la santé animale est important	6
3. La portée des investissements en matière de santé animale	10
3.1. La santé animale comme responsabilité partagée	10
3.2. Valeur économique de la santé animale	13
3.3. Implications pour le financement de la santé animale	16
3.4. Domaines stratégiques en matière d'investissement du secteur privé	18
4. Options de financement en faveur de la santé animale	19
4.1. Financement du budget public	19
4.2. Recouvrement des coûts et contributions des utilisateurs	21
4.3. Partenariats public-privé	22
4.4. Financement mixte et atténuation des risques liés à l'investissement	23
4.5. Financement axé sur les résultats	24
5. Un cadre de financement pour les Services vétérinaires	25
5.1. Créer un environnement propice aux entreprises	25
5.2. Adapter le financement au type de service	27
5.3. Maximiser le financement pour la santé animale	29
6. Conclusions et considérations clés	31
7. Note méthodologique	33
7.1. Liste des Membres de l'OMSA et des organisations consultés	34
8. Glossaire	36
9. Références	39

Acronymes et abréviations

ACSA	Agents communautaires de santé animale
AgTech	Technologie agricole
AOI	Indice d'orientation agricole
BMD	Banques multilatérales de développement
CERC	Composantes d'intervention d'urgence contingente
CERP	Projets d'intervention d'urgence contingente
COVID-19	Maladie à coronavirus causée par le virus SARS-CoV-2
DLI	Indicateur lié au décaissement
DLR	Résultat lié au décaissement
ESB	Encéphalopathie spongiforme bovine
FA	Fièvre aphteuse
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FVR	Fièvre de la vallée du Rift
GAFSP	Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire
GBADs	Programme sur l'impact mondial des maladies animales
IA	Intelligence artificielle
IAHP	Influenza aviaire hautement pathogène
IFC	Société financière internationale
IFD	Institutions financières de développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMSA	Organisation mondiale de la santé animale
PFR	Pays à faible revenu
PIB	Produit intérieur brut
PMV	Produits médicinaux vétérinaires
PPA	Peste porcine africaine
PPP	Partenariats public-privé
PPR	Peste des petits ruminants
PPV	Paraprofessionnels vétérinaires
PRAPS	Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel
PRFI	Pays à revenu faible et intermédiaire
PRE	Pays à revenu élevé
PRI	Pays à revenu intermédiaire
PRITS	Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure
PVS	Performance des Services vétérinaires
R&D	Recherche et du développement
RAM	Résistance aux antimicrobiens
RBF	Financement axé sur les résultats
SRAS	Syndrome respiratoire aigu sévère
TADs	Maladies animales transfrontalières
UAM	Utilisation des antimicrobiens

Résumé analytique

Pourquoi la santé animale est importante. Les animaux en bonne santé constituent la colonne vertébrale de nos systèmes alimentaires, de nos économies et de notre santé. Au niveau mondial, le secteur de l'élevage représente plus d'un billion de dollars US et contribue aux moyens de subsistance de plus d'un milliard de personnes, dont beaucoup figurent parmi les plus pauvres au monde. Pourtant, malgré la valeur énorme que cela représente, les services de santé animale sont gravement sous-financés, ne recevant en moyenne que 0,05 % du PIB national, alors que les maladies animales réduisent chaque année la production agricole mondiale d'environ 20 % en volume.

Les conséquences sont considérables. Les maladies sont dévastatrices pour les éleveurs, perturbent les approvisionnements alimentaires et peuvent se transmettre aux êtres humains. En termes simples, le coût de l'inaction dépasse largement celui de la prévention. Au-delà de l'économie, la santé animale est indissociable de la santé humaine. La plupart des maladies infectieuses émergentes proviennent des animaux, et la résistance aux antimicrobiens (RAM), l'une des plus grandes menaces pour la médecine moderne, est étroitement liée à l'utilisation des antibiotiques chez les animaux d'élevage. En d'autres termes, investir dans la santé animale signifie investir dans la sécurité sanitaire mondiale.

L'argument en faveur de l'investissement est clair. Investir dans la santé animale est l'une des décisions économiques les plus efficaces que les pays puissent prendre. Les études montrent des retours sur investissement allant jusqu'à 86 % par an, plaçant la santé animale parmi les investissements les plus productifs pour la société.

Le déficit mondial est également gérable. Amener les Services vétérinaires du monde entier à des normes reconnues internationalement coûterait environ 2,3 milliards de dollars US par an – une petite fraction de la valeur totale de la filière de l'élevage, et bien moins que les pertes causées par des foyers de maladies qui pourraient être évités.

Qu'est-ce qui doit changer ? L'expérience montre qu'aucun outil de financement unique n'est suffisant. Les systèmes les plus résilients combinent des instruments et des mécanismes à la fois complémentaires et flexibles. Les Autorités vétérinaires devraient adopter une approche de financement diversifiée, alignée sur le type de service délivré :

- i. Le financement public devrait se concentrer sur des services qui bénéficient à tous, tels que la surveillance des maladies, la préparation aux foyers de maladies et le contrôle des maladies transfrontalières.
- ii. L'investissement privé devrait couvrir des services qui bénéficient directement aux éleveurs et aux entreprises, tels que les traitements vétérinaires et les vaccins.
- iii. La finance mixte (qui combine des fonds publics, privés et/ou philanthropiques) devrait être utilisée pour débloquer des investissements dans des pays où les marchés seuls ne peuvent pas livrer de résultats.
- iv. Le financement reposant sur les résultats (qui lie les paiements à des résultats vérifiés comme la couverture vaccinale) peut améliorer la responsabilité et l'efficacité.

Un environnement réglementaire stable mené par les gouvernements et les Autorités vétérinaires est essentiel pour donner aux acteurs privés la confiance nécessaire pour investir. Le présent Thème technique propose une approche structurée pour maximiser les sources de financement disponibles pour la santé animale.

Ce qu'il faut retenir. Le monde sous-investit dans la santé animale, ce qui représente un coût énorme pour les éleveurs, les économies et les sociétés. Comblé cet écart ne nécessite pas des ressources illimitées ; cela requiert des décisions plus intelligentes sur qui paie quoi, des Services vétérinaires plus forts et un engagement sincère de la part de tous les acteurs du secteur de l'élevage visant à considérer la santé animale comme une priorité, sous la direction des Autorités vétérinaires.

1. Introduction et contexte

La santé animale, relevant de la gestion humaine, est fondamentale pour la qualité de vie de chaque animal. Elle est également centrale dans les services que les animaux offrent aux êtres humains et elle génère des bénéfices partagés dans la société, sous-tendant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le développement durable et la prospérité économique. Ceci souligne l'importance capitale de la science vétérinaire et de la pratique vétérinaire pour le développement humain et durable. Le rapport sur *La situation mondiale de la santé animale* (OMSA, 2025a) a identifié des défis majeurs, notamment les zoonoses, les maladies animales transfrontalières (TADs), la résistance aux antimicrobiens (RAM), la sécurité alimentaire et la perte de biodiversité, tout cela étant indissociable du bien-être des êtres humains. Relever ces défis nécessite des Services vétérinaires robustes, équitablement répartis et suffisamment dotés de ressources (Latiffah *et al.*, 2025).

Les Services vétérinaires sont composés d'organisations gouvernementales et non gouvernementales qui mettent en œuvre des mesures de santé et de bien-être pour les animaux et appliquent les normes internationales de l'OMSA sous la supervision des Autorités vétérinaires. Les organisations du secteur privé, les vétérinaires, les paraprofessionnels vétérinaires (PPV) et les professionnels de la santé des animaux aquatiques sont généralement accrédités ou validés par l'Autorité vétérinaire pour assurer des fonctions déléguées. Cela permet l'investissement dans la santé animale d'un large éventail d'acteurs.

Malgré leur importance stratégique et le rôle qu'ils jouent en matière de protection des biens publics, ainsi que le soutien du développement social et économique, les Services vétérinaires demeurent dotés de ressources insuffisantes dans de nombreuses parties du monde. Des budgets publics limités, des priorités fiscales concurrentes et – dans certains contextes – une reconnaissance limitée de la valeur stratégique de la santé animale, tout cela a contribué à des déficits d'investissement généralisés. En conséquence, les Services vétérinaires font face à des défis en matière de santé animale de plus en plus complexes sans avoir les ressources nécessaires pour y répondre efficacement (OMSA, 2025a; Latiffah *et al.*, 2025).

Parallèlement, le secteur de l'élevage, y compris l'aquaculture, évolue rapidement, présentant à la fois des défis et des opportunités, et incitant à une refonte radicale du modèle économique de la santé animale. La demande d'aliments d'origine animale augmente, les risques pour la santé animale deviennent plus fréquents et complexes, avec des impacts potentiels à grande échelle et les préoccupations des consommateurs en matière d'acceptation sociale augmentent. L'écosystème des acteurs impliqués dans la santé et le bien-être des animaux s'élargit également.

Les Membres de l'OMSA ont exprimé leurs inquiétudes quant à l'adéquation et à la viabilité du financement des Services vétérinaires. Ils ont souligné la nécessité de mieux comprendre comment mobiliser et maintenir l'investissement en matière de santé animale, associée à un plaidoyer plus fort pour démontrer sa valeur stratégique et stimuler le changement.

Encadré 1

L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) publie le Code sanitaire pour les animaux terrestres et le Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres, ainsi que le Code sanitaire pour les animaux aquatiques et le Manuel des tests de diagnostic pour les animaux aquatiques (connus sous l'appellation Codes et Manuels terrestres et aquatiques), qui proposent des normes internationales pour améliorer la santé et le bien-être des animaux ainsi que la santé publique vétérinaire. Bien que non définie formellement dans les Codes, aux fins du présent Thème technique, la santé animale peut être comprise comme l'absence de maladie ou d'infection.

Le bien-être animal, défini dans le Code terrestre comme l'état physique et mental d'un animal en fonction des conditions dans lesquelles il vit et meurt, impacte également la productivité des animaux d'élevage et l'acceptabilité sociétale de la production animale.

Le présent Thème technique considère la santé et le bien-être des animaux comme un tout indissociable.

Le présent Thème technique s'applique aux animaux terrestres ainsi qu'aux animaux aquatiques et exclut les questions spécifiques liées aux animaux de compagnie et au marché des médicaments pour animaux domestiques.

Le présent Thème technique examine d'abord pourquoi l'investissement est important (Section 2), en soulignant les bénéfices sociétaux, économiques et sanitaires de Services vétérinaires solides, ainsi que les coûts liés au sous-investissement. Il explore ensuite la portée de l'investissement (Section 3), identifiant les domaines prioritaires, y compris ceux qui sont pertinents pour le secteur privé, en fonction des caractéristiques économiques de la santé animale. La Section 4 présente une série d'options et de voies d'investissement. À partir de ces indications, la Section 5 propose un cadre d'investissement cohérent, soulignant l'importance d'un environnement propice aux entreprises, alignant les instruments de financement sur les types de services et introduisant un arbre de décision pratique pour maximiser le financement de la santé animale.

Le Thème technique se termine (Section 6) par des considérations clés pour l'OMSA, ses partenaires et ses Membres sur la manière de traiter l'adéquation et la durabilité des investissements en matière de santé animale, reconnaissant que les approches doivent être adaptées aux contextes et aux besoins spécifiques nationaux. En-dehors de fournir des conseils pratiques aux Membres, le présent Thème technique vise à contribuer à la discussion sur l'investissement en faveur de la santé animale lors du prochain Forum sur la santé animale qui se tiendra au cours de la 93^e Assemblée mondiale.

Compte tenu de la littérature scientifique limitée en matière de financement de la santé animale, le présent Thème technique repose sur une méthodologie structurée et itérative combinant un cadre conceptuel, des consultations avec les parties prenantes et une revue ciblée de la littérature. Les contributions ont été recueillies par le biais d'entretiens et de questionnaires avec des informateurs clés, complétés par un passage en revue de la littérature concernée. Comme cela est détaillé à la Section 7, les contributions ont été recueillies auprès des Membres de l'OMSA, des Centres collaborateurs, des partenaires institutionnels et techniques, des représentants de l'industrie et des acteurs des chaînes de valeur de l'élevage et de l'aquaculture, y compris des investisseurs, des assureurs et des institutions financières. Bien qu'intrinsèquement limitée par le nombre relativement faible d'entretiens réalisés dans les délais impartis, cette approche visait à capturer des perspectives diverses. Enfin, un glossaire est proposé à la Section 8.

2. Pourquoi investir dans la santé animale est important

La santé animale est une base essentielle de la prospérité économique et de la sécurité alimentaire. Le marché mondial de la filière de l'élevage et de la viande était évalué à 1,37 billion de dollars US en 2024 et devrait atteindre environ 1,60 billion de dollars US d'ici 2034 (Precedence Research, 2025).

Le commerce mondial d'animaux vivants et de principaux produits d'origine animale (viande, produits laitiers, œufs et miel) dépasse 300 milliards de dollars US par an (Workman, 2025). En Indonésie, par exemple, les animaux d'élevage ont été évalués à près de 54 milliards de dollars US en 2021, dont environ 33 milliards de dollars US en valeur démographique et 21 milliards de dollars US en valeur de production (Smith *et al.*, 2024a).

Les bovins de boucherie représentaient 44 % de ce total, et les volailles 36 % supplémentaires. Une estimation précise du volume et de la valeur du cheptel au niveau des pays permet d'avoir une base pour des décisions d'investissement éclairées.

Encadré 2

Figures clés : Pourquoi la santé animale est importante

- **1,37 billion de dollars US → 1,60 billion** : croissance projetée de l'économie mondiale de la filière de l'élevage et de la viande
- **~40 %** du PIB agricole mondial : contribution de l'élevage aux systèmes alimentaires et aux économies
- **1,3 milliard de personnes** : dépendantes de l'élevage pour leur subsistance et la sécurité alimentaire
- **500+ milliards de dollars US par an** : valeur du commerce mondial des animaux et des produits d'origine animale
- **350+ milliards de dollars US par an** : valeur de l'aquaculture

La filière de l'élevage contribue à environ 40 % de la valeur mondiale de la production agricole (produit intérieur brut [PIB]¹ agricole), avec une part plus élevée dans les pays où les animaux remplissent de multiples fonctions (par ex., capital social, production alimentaire, génération de revenus, approvisionnement en fumier, énergie de trait et ressources d'épargne ou d'assurance) (Salmon, 2018a).

L'élevage apporte un soutien aux moyens de subsistance ainsi qu'à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de près de 1,3 milliard de personnes dans le monde, bien qu'il subsiste une incertitude quant à cette estimation (Salmon *et al.*, 2020). En moyenne, 68 % des ménages ruraux les plus pauvres élèvent des animaux de ferme (Pica-Ciamarra *et al.*, 2015).

Les animaux aquatiques revêtent également une importance économique majeure. La production mondiale de la pêche et de l'aquaculture a atteint un chiffre historique avec près de 189 millions de tonnes en 2023 (soit une augmentation de 2,1 % par rapport à 2022) (Lujan, 2025). La valeur estimée à la première vente des animaux aquatiques s'est élevée à 501 milliards de dollars US, dont près de 70 % provenaient de l'aquaculture. Les exportations mondiales de produits issus des animaux aquatiques ont atteint 182 milliards de dollars US, l'Europe représentant 38 %, l'Asie 34 % et les Amériques 21 %. Ces chiffres soulignent l'importance des animaux aquatiques pour les économies nationales.

Les Membres de l'OMSA interrogés n'ont cessé de souligner que la santé animale est essentielle pour les économies nationales et la sécurité sanitaire, et que les gouvernements font face à de fortes pressions politiques et sociales lorsque la sécurité alimentaire et l'accès aux marchés sont perturbés. Les parties prenantes de toutes les chaînes de valeur ont également souligné le lien direct existant entre la santé animale, la productivité et la performance économique. Les animaux en bonne santé, ainsi que ceux bénéficiant d'un bien-être satisfaisant, présentent une fécondité plus élevée, des taux de croissance améliorés, une production accrue et une réduction des pertes, faisant des mesures préventives de santé et de bien-être des moteurs clés d'efficacité et de rentabilité.

Les maladies animales restent une contrainte majeure au développement de l'élevage et de l'aquaculture, tant en termes de prévalence qu'en termes d'impact économique. Six foyers majeurs de maladies animales sont apparus entre 2000 et 2012, notamment le virus Nipah en Malaisie, la fièvre du Nil occidental aux États-Unis d'Amérique, le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) en Asie et au Canada, l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en Asie et en Europe, l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) au Royaume-Uni et aux États-Unis d'Amérique, et la fièvre de la vallée du Rift (FVR) en Afrique de l'Est, causant au total des pertes économiques d'environ 80 milliards de dollars US (Banque mondiale, 2012a). La fièvre aphteuse (FA) à elle seule coûte aux éleveurs jusqu'à 21 milliards de dollars US par an à l'échelle mondiale (Knight-Jones et Rushton, 2013). Globalement, on estime que les maladies animales réduisent la production animale d'environ 20 %, entraînant des pertes annuelles de 300 milliards de dollars US pour les agriculteurs (Sheahan et Barrett, 2017).

Encadré 3.

Figures clés : Impact économique des maladies animales

- **Réduction de 20 %** de la productivité des animaux d'élevage à l'échelle mondiale en raison des maladies animales
- **~300 milliards de dollars US par an** de pertes économiques pour les éleveurs
- **80 milliards de dollars US** de pertes totales dues à six foyers majeurs de maladies (2000–2012)
- Jusqu'à **21 milliards de dollars US par an** pour le coût de la fièvre aphteuse à elle seule

La peste porcine africaine (PPA) a causé de graves dommages économiques mondiaux. Les pertes ont dépassé 141 milliards de dollars US rien qu'en République populaire de Chine en 2019 (Li *et al.*, 2019; Frezal *et al.*, 2021). Ces foyers ont entraîné une réduction substantielle du cheptel porcin mondial, des

¹ Les dépenses publiques mondiales agricoles ont atteint un chiffre record de 701 milliards de dollars US en 2023, reflétant une croissance annuelle moyenne de 2 % depuis 2015.

flambées significatives des prix du porc, une baisse du PIB dans les pays touchés, ainsi que de graves menaces pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles. De plus, ces foyers ont conduit à des restrictions commerciales et ont poussé les chaînes d'approvisionnement à se tourner vers des régions indemnes de cas signalés de la maladie.

Les conséquences économiques se sont étendues aux chaînes d'approvisionnement mondiales, perturbant les secteurs du transport et de la transformation, tout en augmentant les dépenses en faveur des mesures de biosécurité. La PPA a également réduit les importations de soja : une baisse de la demande en Chine, combinée à une augmentation de l'offre mondiale (par ex. en provenance d'Argentine), a créé un effet de « surabondance alimentaire » qui a exercé une pression à la baisse sur les prix mondiaux du soja et réduit les marges des exportateurs. Dans les pays touchés, la maladie a dévasté les élevages à faible biosécurité, les exploitations familiales et les petits exploitants agricoles, réduisant de manière significative les revenus des ménages ruraux et créant une instabilité économique à long terme. Les gouvernements ont collectivement dépensé des milliards pour le contrôle de la maladie, y compris l'assainissement, la surveillance et les dédommagements.

En Espagne, la réapparition de la PPA en 2025 a entraîné une chute des prix du porc, passés de 1,30 €/kg à 1,05–1,10 €/kg en l'espace de quelques semaines, faisant basculer de nombreuses exploitations en dessous du seuil de rentabilité. Les principaux marchés d'exportation ont temporairement suspendu les échanges commerciaux, amplifiant encore les pertes. Les estimations préliminaires indiquent des pertes hebdomadaires de plusieurs dizaines de millions d'euros. En Italie, depuis son introduction en 2022, la PPA a entraîné des pertes d'environ 20 millions d'euros par mois à l'exportation, menaçant l'industrie italienne du jambon, évaluée à 20 milliards d'euros. Plus de 120 000 porcs ont été abattus depuis 2022 dans le cadre des mesures de lutte contre la maladie, accentuant encore la pression économique (DRGMedia, 2025).

Au Sénégal, la charge de morbidité liée aux maladies chez les petits ruminants est estimée à plus de 400 millions de dollars US par an, principalement en raison des pertes et de la production animales, tandis que les dépenses directes consacrées à la santé animale restent relativement faibles (Meyer *et al.*, 2025). Bien que la peste des petits ruminants (PPR) soit endémique et une maladie prioritaire, elle ne représente que 5 % des pertes économiques totales. D'autres maladies endémiques, comme la brucellose au sein des animaux d'élevage, génèrent également des coûts importants en raison des pertes reproductives, d'une baisse de la production de lait et de l'infertilité, avec des estimations suggérant des pertes pouvant atteindre plusieurs milliards de dollars d'impact économique dans les régions touchées. Certaines estimations au niveau des pays citent des pertes médianes d'environ 3,4 milliards de dollars US lorsque la maladie est mal contrôlée, ainsi que des pertes annuelles significatives rapportées dans certaines régions d'Amérique latine et d'Afrique en raison de la baisse de productivité et des coûts de lutte (par ex., diminution de la production laitière, avortements) (Dadar *et al.*, 2021).

Lorsqu'elles existent, ces données peuvent aider les Autorités vétérinaires à allouer les ressources de manière plus efficace. Au fil du temps, les études de cas nationales fournissent de plus en plus d'éléments probants visant à contribuer à une meilleure allocation des ressources, en priorisant les interventions offrant le plus grand impact et les meilleurs bénéfices (Smith *et al.*, 2024b; Stone *et al.*, 2024).

À mesure que la population humaine mondiale croît et que l'activité humaine empiète sur les habitats naturels, l'intensification des systèmes de production alimentaire accélère les changements dans ces habitats et augmente la probabilité de débordement des agents pathogènes (Richardson *et al.*, 2016). Selon l'analyse de l'Observatoire de l'OMSA, au moins 2,2 millions de professionnels ou paraprofessionnels faisaient partie de la main-d'œuvre vétérinaire au sein des Membres de l'OMSA en 2019 (OMSA, 2022). Toutefois, la diversité des populations animales cibles et des contextes en rapide évolution rendent difficile la définition précise des besoins et des manques.

L'augmentation des échanges commerciaux portant sur les animaux et les produits d'origine animale accroît également le risque de propagation des maladies et d'apparition ou de réapparition d'infections. Le changement climatique risque de mettre une pression supplémentaire sur la disponibilité alimentaire tout en créant des conditions plus favorables aux agents pathogènes, aux vecteurs et aux maladies. Le déplacement des populations humaines en raison de crises économiques, politiques et humanitaires

représente un autre moteur de risques émergents. Les risques pour la santé animale sont à la fois très probables et potentiellement graves dans leur impact. Ainsi, investir dans la santé animale est essentiel pour réduire les risques de la filière de l'élevage et atténuer des conséquences plus larges pour la santé mondiale.

Les investissements en matière de santé animale sont des investissements stratégiques et offrent des rendements élevés. L'accès à des produits médicaux vétérinaires (PMV) et à des services vétérinaires de qualité est rentable en matière de prévention des maladies et de gains de productivité. Une meilleure réglementation des intrants vétérinaires est associée à des rendements laitiers plus élevés, selon une enquête menée dans 190 pays (Banque mondiale, 2017). Au niveau national, par exemple en Éthiopie, une amélioration de la santé animale pourrait augmenter le PIB national jusqu'à 3,6 %, ce qui équivaldrait à 2,5 milliards de dollars US (Countryman *et al.*, 2024). Des initiatives, telles que le Programme sur l'impact mondial des maladies animales (GBADs) proposent des méthodes pour quantifier ces impacts et orienter l'allocation des ressources (Rushton *et al.*, 2018).

Sur la base des données issues de l'analyse des écarts recueillie par le Système d'information relatif au Processus de la Performance des Services vétérinaires (PVS) de l'OMSA (OMSA, 2025b), on estime que les budgets annuels des Services vétérinaires devraient augmenter de 52 %² pour atteindre les objectifs de performance et de capacité nécessaires à la conformité aux normes de l'OMSA et à l'alignement sur les priorités nationales. Parallèlement, les investissements en matière de santé animale peuvent générer des rendements annuels allant jusqu'à 86 % (Banque mondiale, 2012a), ce qui en fait « les investissements les plus productifs au profit de l'humanité entière » (Jonas, 2019).

À l'échelle mondiale, mettre les Services vétérinaires au niveau des normes internationales de l'OMSA est estimé à environ 2,3 milliards de dollars US par an (Banque mondiale, 2022). Des exercices de calcul des coûts³ menés à l'aide de l'analyse des écarts PVS auprès de 91 Membres de l'OMSA (Afrique 45, Amériques 13, Asie-Pacifique 19, Europe 9, Moyen-Orient 5) suggèrent que le coût annuel total des Services vétérinaires s'élèverait à 4,9 milliards de dollars US. Cela représente une fraction modeste de la valeur marchande de la filière de l'élevage (moins de 3 %) et est bien inférieur au coût des grands foyers de maladie (moins de 0,05 % du coût économique direct de la COVID-19 en 2020).

Malgré cela, l'investissement public reste limité. En moyenne, les Services vétérinaires ne reçoivent que 0,05 % du PIB national⁴ et environ 1 % du PIB agricole (voir Figure 1)⁵. Cela reflète un sous-investissement plus large dans l'agriculture, en particulier dans les pays à faible revenu (PFR), où les dépenses publiques agricoles par rapport à la contribution du secteur au PIB (mesurées par l'Indice d'orientation agricole [AOI]) sont restées chroniquement faibles, chutant de 0,50 en 2015 à 0,43 en 2023 (ONU, 2025). Dans ces pays, l'agriculture représente environ 18 % du PIB national mais ne reçoit que 1,85 % des dépenses publiques totales.

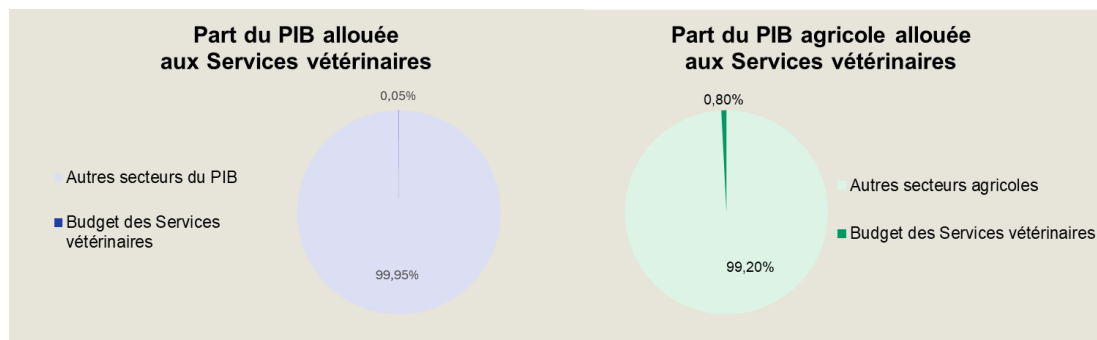


Figure 1. Part du produit intérieur brut (PIB) allouée aux Services vétérinaires

² n=54 Membres ; données collectées via l'analyse des écarts depuis 2010 (Afrique : 1 pays à revenu élevé [PRE], 1 pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure [PRITS], 13 pays à revenu faible et intermédiaire [PRFI], 9 pays à faible revenu [PFR] ; Asie-Pacifique : 4 PRITS, 6 PRFI ; Amériques : 3 PRE, 5 PRITS, 4 PRFI ; Europe : 1 HIC, 2 PRITS, 2 PRFI ; Moyen-Orient : 1 PRFI).

³ Pour lesquelles suffisamment d'informations étaient disponibles. Les Membres de l'OMSA de différents groupes de revenus, HIC 10 %, PRITS 24 %, PRFI 45 % et PFR 21 %, appliquant la parité du pouvoir d'achat au moment de la collecte des données.

⁴ n=54 membres ; données collectées via l'analyse des écarts depuis 2010 (Afrique : 1 PRE, 2 PRITS, 14 PRFI, 9 PFR ; Asie-Pacifique : 4 PRITS, 6 PRFI ; Amériques : 3 PRE, 5 PRITS, 4 PRFI ; Europe : 1 PRE, 2 PRITS, 2 PRFI ; Moyen-Orient : 1 PRFI)

⁵ n=49 Membres ; données collectées via l'analyse des écarts depuis 2010 (Afrique : 1 PRE, 1 PRITS, 13 PRFI, 9 PFR ; Asie-Pacifique : 3 PRITS, 4 PRFI ; Amériques : 3 PRE, 5 PRITS, 4 PRFI ; Europe : 1 PRE, 2 PRITS, 2 PRFI ; Moyen-Orient : 1 PRFI)

Dans toutes les régions, des entretiens conduits avec les Membres de l'OMSA ont acté la nécessité d'augmenter et d'assurer l'obtention d'investissements à grande échelle afin de renforcer les Services vétérinaires, combler les lacunes en termes de couverture, s'adapter au changement climatique et faire appel au secteur privé comme source d'investissement conjoint, d'innovation et de prestation de services. Bien que les défis régionaux et nationaux diffèrent, tous les Membres ont besoin d'un financement innovant et durable, d'une réforme des politiques et d'un environnement plus favorable pour les systèmes de santé animale durables et pour les entreprises qui y sont associées.

Toutefois, le contexte compte. Dans certaines régions d'Afrique subsaharienne, le bétail et les petits ruminants sont parfois conservés comme des fonds d'épargne plutôt que comme actifs productifs. Les arguments sur le bon élevage et la valeur économique de la santé animale ne s'appliquent pas facilement dans de telles conditions, car ces animaux ne sont pas considérés comme un investissement nécessaire pour générer un retour économique. Au lieu de cela, les animaux sont perçus comme une réserve sûre de richesse et, lorsqu'ils meurent, la richesse est anéantie, affectant souvent les foyers les plus pauvres, rendant les arguments purement commerciaux inadaptés. Le grand nombre de propriétaires d'animaux d'élevage dans cette région, ainsi que leur importance politique collective, retiennent l'attention des décideurs politiques et des gouvernements. Néanmoins, dans la Déclaration de Nouakchott de 2024, les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel ont reconnu la nécessité de mobiliser les investisseurs privés pour s'engager davantage dans le développement des chaînes de valeur animales (Banque mondiale, 2024). Les considérations contenues dans ce Thème technique, ainsi que dans le cadre proposé, permettent une approche flexible et des solutions adaptées aux contextes nationaux.

3. La portée des investissements en matière de santé animale

Depuis ses origines, la profession de vétérinaire a opéré à l'intersection des intérêts publics et privés, comme le reflète la définition des Services vétérinaires de l'OMSA (OMSA, 2024). À mesure que les technologies et l'innovation évoluent, elles continuent de remodeler le secteur de la santé animale, avec l'émergence de nouveaux acteurs, notamment des entreprises de technologie agricole (AgTech) et des prestataires de services numériques. Parallèlement, des entreprises agroalimentaires de plus en plus intégrées verticalement et un nombre croissant d'entreprises engagées en responsabilité sociale transforment le paysage de la santé animale au-delà des acteurs traditionnels.

3.1. La santé animale comme responsabilité partagée

À mesure que la diversité des acteurs impliqués dans la santé animale s'accroît, la reconnaissance que maintenir des Services vétérinaires efficaces exige une responsabilité partagée et un investissement soutenu fait de même. Ceux qui bénéficient d'animaux en bonne santé, de systèmes alimentaires dénués de risques et de marchés stables ont également un rôle à jouer pour contribuer, directement ou indirectement, aux coûts de protection de ces biens publics et privés.

Les entretiens ont identifié les consommateurs comme un groupe de parties prenantes important. Les préférences des consommateurs impactent de plus en plus les pratiques de production, notamment en ce qui concerne le bien-être animal, les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), les systèmes de production (par ex. l'élevage en plein air) et les attentes en matière de nutrition et de sécurité sanitaire des aliments. Cependant, les parties prenantes publiques et privées ont noté un écart persistant entre les attentes des consommateurs et leur volonté d'assumer les coûts qui y sont associés. Par exemple, les préférences pour des systèmes de protection sociale plus élevée peuvent coexister avec une conscience limitée des implications que cela comporte en matière de biosécurité ou une réticence à payer des prix plus élevés.

De plus, dans de nombreux pays, l'accessibilité financière reste une préoccupation majeure pour une partie de la population, le coût d'une alimentation saine⁶ étant estimé deux à trois fois supérieur au seuil de pauvreté (voir Figure 2) (Stehl *et al.*, 2025).

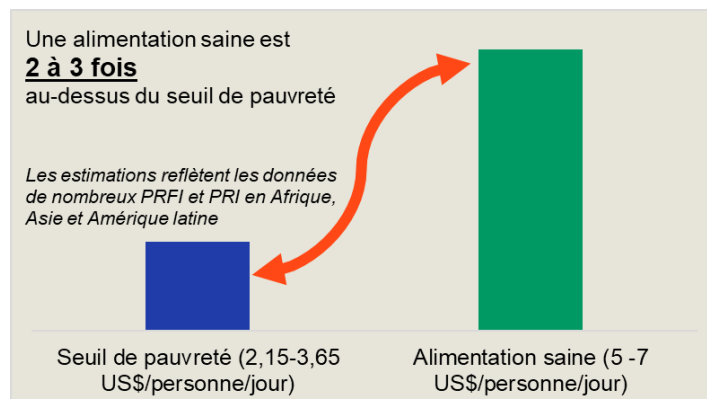


Figure 2. Coût d'une alimentation saine par rapport au seuil de pauvreté

Les éleveurs à petite échelle, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI), rencontrent des faiblesses structurelles dans les services de santé animale qui sont souvent fragmentés, sous-financés et largement dépendants de systèmes papier. Ces parties prenantes marginalisées sont touchées de manière disproportionnée par la portée limitée des Services vétérinaires. Selon l'analyse de l'Observatoire sur les rapports d'évaluation PVS, les PRFI ont tendance à avoir une capacité plus faible pour déployer un nombre suffisant de professionnels de la santé animale, garantissant leurs compétences et maintenant des systèmes de surveillance efficaces (analyse non publiée par l'Observatoire en 2026). L'absence de données fiables limite encore davantage les investissements dans le secteur. Dans ce contexte, les foyers de maladie peuvent passer inaperçus ou retarder leur notification, entravant un déploiement rapide de ripostes appropriées. En conséquence, les éleveurs font peu confiance à la qualité du service et supportent les coûts de systèmes qui ne protègent pas leurs actifs. Cela représente un coût d'opportunité important au niveau de l'exploitation.

Encadré 4

Coup de projecteur sur un pays

Au Tchad, des entretiens avec les parties prenantes ont confirmé que les ACSA sont devenus un élément clé en matière d'offre de services de santé animale dans certaines communautés, et que leurs activités semblent économiquement durables, même dans des environnements aux ressources limitées.

Lors d'entretiens clés avec des Membres de l'OMSA, des Délégués d'Australie, du Kazakhstan, du Kenya, du Kirghizistan, de la Nouvelle-Zélande, d'Ouzbékistan, du Royaume-Uni et de l'Uruguay n'ont cessé de souligner l'importance de déléguer les fonctions de prestation de services aux vétérinaires privés et aux PPV.

Au cours des dernières décennies, une attention croissante a été portée aux paraprofessionnels vétérinaires (PPV), aux agents communautaires de santé animale (ACSA) et aux techniciens, en tant que prestataires de services sur le « dernier tronçon » pour les éleveurs, ainsi que comme source d'emploi dans les zones rurales. En 2019, au moins un million de PPV étaient présents dans le monde et affiliés aux Services vétérinaires, représentant environ la moitié de la main-d'œuvre vétérinaire (Observatoire de l'OMSA, 2022).

Les PPV et les ACSA jouent un rôle clé dans la défense de première ligne, car ils sont souvent le premier point de contact pour les éleveurs dans des zones isolées, mal desservies et rurales. Ils contribuent à

⁶ Une alimentation saine est définie comme répondant aux besoins énergétiques tout en assurant un apport adéquat et une diversité entre les groupes d'aliments, conformément aux indicateurs de la FAO utilisés dans Stehl *et al.* (2025). Les seuils de pauvreté désignent des références internationales (par exemple 2,15 à 3,65 USD par personne et par jour).

la détection précoce des maladies animales, aidant ainsi à prévenir la propagation de plus grands foyers de maladies. De plus, les PPV fournissent des services essentiels en matière de santé animale, y compris la vaccination et les procédures cliniques de base sous la supervision de vétérinaires. L'OMSA a soutenu la reconnaissance croissante des PPV en matière de gestion de la santé animale en promouvant leur rôle et leurs compétences au travers de normes, de programmes et de cadres réglementaires.

Les acteurs émergents et non traditionnels dans les Services vétérinaires incluent les AgTechs et autres entreprises technologiques. Un grand nombre d'entre elles, ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG), ont développé des solutions qu'ils ont déployées à travers des projets pilotes et des opérations à plus grande échelle. Certaines proposent des modèles utiles pour expliquer comment la numérisation peut contribuer à la transformation des systèmes de santé animale, en particulier dans des contextes à ressources limitées. Cependant, la numérisation nécessite plus que des changements technologiques. Elle exige des processus robustes et adaptés, des évolutions des pratiques et des mentalités organisationnelles, ainsi que des modifications dans la manière dont les données sont générées, partagées, analysées et utilisées tout au long de la chaîne de prestation de services.

Les Autorités vétérinaires sont confrontées au défi de reconnaître et d'intégrer l'émergence des AgTech dans le domaine de la santé animale. Outre d'offrir des solutions technologiques, les AgTech peuvent regrouper les petits exploitants, aider à structurer les chaînes de valeur, attirer des acheteurs de vente et faciliter l'accès à l'innovation et au financement pour les producteurs souvent exclus des chaînes de valeur fragmentées.

Cependant, la numérisation en santé animale est principalement limitée par les processus organisationnels et les défis au niveau des systèmes. Malgré le dynamisme du secteur, l'adoption de solutions AgTech avancées reste inégale. En particulier, les solutions numériques d'élevage ont, dans certains cas, progressé plus rapidement dans les PRFI, soulevant des questions sur l'environnement commercial favorable à ces technologies. De plus, les questions liées à la protection des données, à la cybersécurité et à la capacité d'analyse des données, ainsi que le risque d'exclure les femmes et autres groupes vulnérables susceptibles de faire face à des obstacles structurels, sociaux ou technologiques à l'accès aux outils numériques, sont des considérations importantes en matière de numérisation de la santé animale (FAO, 2021).

Encadré 5

Coup de projecteur sur un pays

Au Kenya, les AgTech transforment la santé animale grâce à des innovations numériques, durables et adaptées au niveau local, en mettant l'accent sur l'amélioration de la productivité animale pour les petits exploitants. Les principales initiatives incluent la surveillance des maladies basées sur l'intelligence artificielle (IA) et les services de télésanté pour les zones isolées (Njuguna *et al.*, 2024).

En Indonésie, une plateforme AgTech connecte près de 3 millions d'exploitants et 11 000 vétérinaires de terrain via des téléphones mobiles pour recueillir des données sur la santé animale, les reliant aux notifications de laboratoire et aux systèmes de surveillance des abattoirs, permettant ainsi un suivi en temps réel de la santé animale à grande échelle (AIHSP, 2024).

En Inde, les AgTech ont développé des écosystèmes de données innovants autour de dossiers unifiés au niveau des animaux, couvrant les événements de reproduction et de santé, l'historique de la vaccination, avec tous ceux qui interagissent avec un animal (par ex. propriétaires, vétérinaires, PPV, techniciens, inspecteurs) contribuant aux données. Le modèle se révèle utile pour combler le manque d'accès à des vétérinaires, pour construire un environnement de haute confiance, permettre un contrôle des maladies fondé sur des éléments probants, et progressivement passer des soins réactifs aux soins préventifs (Joshi, 2025).

En République de Corée, l'utilisation de l'IA pour l'analyse en temps réel des données et la détection précoce des maladies dans les élevages porcins a généré des retours sur investissement (ROI) dépassant 400 % en trois ans, grâce à une réduction de l'incidence des maladies, une baisse des frais médicaux, une amélioration de la performance animale et une réduction importante de l'utilisation des antimicrobiens (UAM) (Adamie *et al.*, 2024).

3.2. Valeur économique de la santé animale

Des opportunités d'investissement stratégiques existent dans les fonctions des Services vétérinaires. Cela inclut, pour les secteurs public et privé, le renforcement de la recherche et du développement (R&D) des produits vétérinaires ; la garantie d'un accès équitable à des vaccins et des diagnostics de qualité ; le développement et le maintien d'une main-d'œuvre vétérinaire qualifiée ; l'amélioration des systèmes de prestation de services vétérinaires ; et l'investissement dans les infrastructures essentielles, les équipements et la recherche. Parmi les priorités supplémentaires figurent l'amélioration du bien-être animal à la ferme, pendant le transport et à l'abattage ; le renforcement des capacités de prévention, de surveillance et de réponse aux urgences des maladies ; et l'amélioration des systèmes d'information sur la santé animale, qu'ils soient numériques ou conventionnels. Des investissements sont également nécessaires pour sensibiliser et mobiliser le long des chaînes de valeur, des éleveurs aux consommateurs, afin d'améliorer la compréhension de la valeur de la santé animale, des rôles et responsabilités, ainsi que des contributions respectives de tous les acteurs. Le présent Thème technique souligne également l'importance centrale des données et de l'information pour soutenir une gouvernance efficace et favoriser des environnements politiques et financiers encourageant l'innovation et la participation du secteur privé.

Une grande partie des Services de santé animale peut être qualifiée de biens privés, où les bénéfices reviennent directement et exclusivement au propriétaire des animaux d'élevage. Le diagnostic clinique et le traitement illustrent un bien privé pur. Ces services sont à la fois rivaux et excluables : le temps passé par un vétérinaire à soigner un animal ne peut pas être utilisé pour un autre, et l'éleveur qui paie le service en tire généralement un bénéfice intégral⁷. Lorsqu'un vétérinaire soigne une vache pour une mammites, la récupération de l'animal et sa capacité productive ne bénéficient qu'au propriétaire, avec peu ou pas de répercussions sur les autres éleveurs ou sur la société en général. La même logique s'applique à des services tels que l'insémination artificielle, les conseils alimentaires et nutritionnels, ainsi qu'une extension axée sur la production adaptée à chaque éleveur. Parce que ces avantages sont privés et mesurables, les incitations du marché suffisent généralement à soutenir la prestation des services. Lorsque l'éligibilité aux marchés d'exportation crée une incitation commerciale directe pour maintenir le statut sanitaire indemne de maladie, des opérateurs privés intégrés verticalement ont démontré, lors d'entretiens, comment ils peuvent institutionnaliser la prestation de services de santé animale pour des milliers de petits exploitants sous contrat. Ces modèles fournissent une génétique subventionnée, des aliments pour animaux, une vulgarisation et des intrants vétérinaires, non pas à titre philanthropique, mais parce que la cohérence de l'offre est essentielle à leur propre modèle économique, démontrant que les incitations commerciales peuvent s'aligner à grande échelle sur les objectifs de santé publique.

Lorsque de telles incitations sont absentes, les marchés seuls peuvent ne pas assurer. En Colombie, par exemple, les associations de producteurs ont institutionnalisé cette approche au niveau sectoriel en cofinançant les programmes officiels de lutte contre la FA et la peste porcine classique et via des contributions parafiscales (Banque mondiale, 2012b). Ce modèle a favorisé l'obtention et la reprise du statut indemne de la maladie dans des régions d'exportation stratégiques.

Dans de nombreux contextes, les vétérinaires privés, les PPV et les entreprises émergentes d'AgTech disposent d'incitations fortes sur le marché à fournir ces services, et le recouvrement des coûts auprès des utilisateurs est généralement réalisable et approprié. Les analyses provenant de sources d'information clés, notamment Heifer International au Népal et Amul en Inde, indiquent que l'organisation des éleveurs en coopératives peut générer des économies d'échelle, améliorer l'accès aux Services vétérinaires et soutenir des fonctions gouvernementales, telles que la surveillance des maladies, la traçabilité et le contrôle des mouvements des animaux d'élevage.

De même, la production et la distribution des PMV se font principalement via des marchés privés. Les fabricants de vaccins, par exemple, génèrent des retours commerciaux en vendant des produits aux

⁷ Les biens publics purs partagent deux qualités : la non-excluabilité et la non-rivalité. La non-excluabilité (ou l'indivisibilité des avantages) signifie qu'une fois accordé à une partie, le bien est accessible à tous. La non-rivalité signifie que la consommation par une partie ne réduit pas la quantité disponible pour les autres. En pratique, ces distinctions ne sont pas toujours évidentes, et de nombreux services présentent des caractéristiques à la fois de biens publics et privés.

prix du marché. Cela explique pourquoi l'industrie privée domine la fabrication de vaccins à l'échelle mondiale, bien que les entreprises publiques continuent d'opérer dans de nombreux pays. Dans de nombreux contextes, la distribution des PMV, y compris les antimicrobiens et les antiparasitaires, a été privatisée avec succès, améliorant à la fois l'accès et la qualité. En la matière, le rôle principal du gouvernement consiste à établir un environnement réglementaire solide et à permettre une réelle participation du secteur privé. Cela inclut la définition et l'application des normes de qualité et de compétence acceptables s'appliquant aux prestataires de services, comme cela a été souligné par l'Oman lors de la consultation avec les parties prenantes, et la garantie que les responsabilités déléguées soient attribuées uniquement à des entités qualifiées et autorisées.

À l'autre extrémité du spectre se trouvent les biens publics purs, qui sont non excluables et non rivaux et génèrent de larges bénéfices sociétaux. Le secteur privé aura tendance à fournir des services insuffisants en raison des problèmes de « passager clandestin » (free-rider), étant donné que les acteurs individuels ne peuvent pas tirer pleinement parti des bénéfices de l'investissement. La surveillance épidémiologique vétérinaire est un exemple clair d'un bien public pur. La surveillance de la présence, de la propagation et de l'évolution des maladies profite à toute la chaîne de valeur et au grand public, mais chaque éleveur ne peut pas être facturé pour les informations ainsi générées. Cela est particulièrement évident sur les marchés d'exportation, où la crédibilité et la transparence des systèmes de surveillance sous-tendent l'accès au marché national, alors que les coûts sont supportés localement. Sans financement public, la surveillance serait probablement gravement sous-financée.

Le même raisonnement s'applique aux services de quarantaine, qui servent de garantie collective contre l'introduction et la propagation de maladies à l'intérieur et au-delà des frontières nationales. Les gouvernements devraient conserver la responsabilité principale du financement, de la réglementation et de la surveillance afin d'assurer la cohérence et la biosécurité. Toutefois, la prestation opérationnelle peut être soutenue ou mise en œuvre par le secteur privé lorsque cela est approprié. De tels dispositifs peuvent tirer parti de l'efficacité et de l'innovation du secteur privé tout en préservant le mandat public visant à la prévention et au contrôle des maladies au niveau national.

Les systèmes d'hygiène alimentaire, l'inspection des viandes et le contrôle de la qualité des médicaments présentent une situation distincte en raison des asymétries existant en matière d'information. Les consommateurs ne peuvent pas facilement évaluer si les produits sont dénués de risques, et les éleveurs ne peuvent pas vérifier la qualité des vaccins ou des médicaments avant l'achat. Ces conditions justifient une surveillance publique obligatoire, même lorsque la prestation opérationnelle est sous-traitée à des prestataires privés agissant pour le compte de l'Autorité vétérinaire, comme l'ont souligné plusieurs Membres lors des entretiens. Comme les résultats de ces services bénéficient aux utilisateurs finaux (éleveurs et consommateurs), les coûts peuvent être partiellement récupérés par le prix des biens ou services. Le respect des normes (par ex., sécurité sanitaire des aliments et bien-être animal) peut également créer des avantages directs pour les exploitants privés de l'agroalimentaire, notamment l'accès aux marchés d'exportation, et les coûts associés devraient donc être intégrés dans les modèles économiques.

Certains domaines de la santé animale présentent également de fortes caractéristiques de bien public. Les maladies touchant les agriculteurs ou les communautés des PRFI manquent souvent de demande de marché suffisante pour attirer des investissements privés, en matière de R&D, par exemple pour des médicaments ou des vaccins. Dans de tels cas, il est préférable que la recherche soit financée par le secteur public ou soutenue par des mécanismes internationaux. À ce propos, un Délégué de l'OMSA a souligné que, bien que la recherche appliquée soit souvent financée par les gouvernements via des agences dédiées, les institutions académiques peuvent prioriser une recherche indépendante et axée sur la publication. Cela souligne la nécessité d'un alignement plus étroit entre les agendas de recherche et les priorités politiques.

Encadré 6

Coup de projecteur sur un pays

En Égypte, l'investissement dans des établissements avicoles indemnes de grippe aviaire a démontré comment des mesures ciblées de biosécurité peuvent simultanément améliorer la productivité et élargir les opportunités d'exportation, les opérateurs privés assumant les coûts associés.

Un certain nombre de maladies tropicales négligées entrent dans cette catégorie. Un exemple lié, bien que distinct, est le contrôle vectoriel, qui présente des défis similaires. Parce que les vecteurs se déplacent dans les exploitations, les paysages et les habitats de la faune sauvage, un contrôle efficace nécessite une action coordonnée au-delà des exploitations individuelles. Comme les avantages ne peuvent pas se limiter à un seul propriétaire, un financement collectif, généralement dirigé par le gouvernement, peut être nécessaire. Un exemple illustre bien cela, c'est le contrôle de la fièvre de la vallée du Rift (FVR). Dans de tels cas, une intervention du secteur public est nécessaire pour corriger les défaillances du marché (GALVmed, 2013). Le changement climatique ajoute une complexité supplémentaire, car les changements climatiques peuvent modifier les habitats vectoriels et la dynamique des maladies, augmentant ainsi le besoin d'interventions coordonnées, tournées vers l'avenir.

Dans certains cas, les autorités publiques reconnaissent que certains individus peuvent arriver à une sous-consommation de certains biens, s'ils sont laissés uniquement aux forces du marché. Ces biens sont appelés biens de mérite et peuvent être subventionnés ou fournis gratuitement au point d'utilisation. Les services de vulgarisation animale et la vaccination contre certaines maladies contagieuses (à déclaration obligatoire) peuvent appartenir à cette catégorie.

Entre les deux pôles des biens publics et privés se trouve une large catégorie de services aux caractéristiques mixtes, où les décisions privées génèrent des externalités significatives. La vaccination ou l'abattage sanitaire pratiqués en réponse à des maladies hautement contagieuses illustre cette dynamique. Bien que les vaccins soient achetés par les éleveurs individuellement, ils réduisent les risques de transmission de la maladie pour les exploitations voisines et sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Cette externalité positive signifie que la demande privée de vaccination peut être inférieure aux niveaux socialement optimaux (effets de « passager clandestin »). Dans de tels cas, les gouvernements peuvent justifier des subventions ou des programmes de vaccination obligatoire, souvent mis en place en partenariat avec des vétérinaires privés, comme l'ont souligné les Membres de l'OMSA lors des entretiens. Le contrôle des épidémies telles que l'IAHP, par exemple, nécessite une action coordonnée combinant la biosécurité au niveau de l'exploitation, le contrôle des mouvements, l'abattage sanitaire et la vaccination, allant au-delà des décisions individuelles prises au niveau de l'exploitation.

En réponse au foyer d'IAHP de 2006, le gouvernement vietnamien, avec le soutien d'un Avian Flu Emergency Recovery Project (Projet de relance rapide d'urgence suite à la grippe aviaire) financé par la Banque mondiale, a investi dans des systèmes de surveillance, la réhabilitation du secteur avicole et la sensibilisation du public. Cela illustre comment une maladie touchant initialement le secteur agricole privé peut rapidement acquérir les caractéristiques d'un bien public national, voire mondial (Banque mondiale, 2014).

La justification de l'intervention publique est encore plus marquée pour les maladies zoonotiques, où l'impact principal porte sur la santé humaine, mais où les interventions les plus rentables sont mises en œuvre à l'origine animale. Des maladies, telles que la rage, la tuberculose bovine, la FVR et l'IAHP illustrent comment les investissements en matière de santé animale génèrent d'importants bénéfices pour la santé publique, renforçant encore davantage l'action collective et le financement public.

Dans le même temps, protéger la santé animale est intrinsèquement une responsabilité partagée. Les interventions publiques, telles que les campagnes de vaccination ou les programmes de contrôle des maladies, dépendent de manière cruciale d'investissements privés complémentaires, notamment la biosécurité au niveau des exploitations et les bonnes pratiques d'élevage. Il ne s'agit donc pas d'une question d'action publique contre privée, mais de concevoir des approches conjointes efficaces où responsabilités, incitations et financement sont alignés pour atteindre des résultats optimaux.

La portée géographique des externalités des maladies introduit un niveau de complexité supplémentaire. Bien que certaines mesures de santé animale génèrent principalement des bénéfices locaux ou nationaux (par exemple la FVR), le contrôle des TADs hautement infectieuses présentant un potentiel pandémique constitue un bien public mondial. Un foyer incontrôlé dans un pays peut menacer les populations du monde entier, comme l'a démontré la pandémie de la COVID-19. Cette conception a d'importantes implications financières. Si la réduction des risques pandémiques est considérée comme un bien public mondial, ses coûts ne devraient pas être subis exclusivement par les gouvernements et les éleveurs des pays où les risques de débordement sont les plus élevés. Au contraire, cela justifie des

subventions internationales ou un financement très concessionnaire des systèmes nationaux de santé animale, non seulement comme en tant qu'aide au développement pour les PRFI, mais aussi comme un investissement collectif de la communauté mondiale dans sa propre sécurité et protection sanitaires (Banque mondiale, 2014; 2022).

3.3. Implications pour le financement de la santé animale

Le principe *du bénéficiaire-payeur* (également appelé principe *de recouvrement des coûts* ou principe *de l'utilisateur-payeur*) est un concept fondamental en matière de finances publiques, d'économie et de politique de développement. L'idée centrale est que ceux qui tirent profit d'un bien ou d'un service devraient assumer une part proportionnelle de ses coûts, plutôt que de voir ces coûts reposer entièrement sur le grand public ou sur des tiers.

Ce principe sous-tend les réformes de privatisation des Services vétérinaires qui se sont répandues à travers l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine dans les années 1990 (Umali *et al.*, 1994; Banque mondiale, 2002). En Afrique subsaharienne, par exemple, le nombre de vétérinaires privés est passé de presque zéro au milieu des années 1980 à près de 2 000 au milieu des années 1990 par suite de ces réformes, la plupart des pays faisant état d'un meilleur accès aux soins et aux produits vétérinaires. Cependant, des entretiens menés pour le présent Thème technique révèlent que, dans de nombreux cas, la transition a été incomplète ou infructueuse.

En pratique, les frontières entre biens privés et publics, ainsi qu'entre bénéfices nationaux et mondiaux, sont rarement nettes. Selon l'analyse des rapports d'évaluation PVS par l'Observatoire (2006-2023), seulement un tiers des Membres ayant fait l'objet d'une évaluation ont progressé dans le développement de programmes conjoints, tels que des partenariats public-privé avec des producteurs et des parties prenantes non gouvernementales (résultats non publiés d'une analyse de l'Observatoire de l'OMSA). De plus, de nombreux bénéficiaires, y compris les petits exploitants et les industries émergentes dans les PRFI, n'ont pas la capacité financière nécessaire pour supporter l'intégralité des investissements nécessaires (IFC, 2014). Cela pose un double défi : évaluer la capacité de financement des pays et des industries, y compris les éleveurs pris individuellement, tout en mobilisant des mécanismes de financement appropriés pour garantir une répartition équitable des coûts. Cela doit être abordé de manière dynamique, en reconnaissant que des mécanismes de financement peuvent être nécessaires pour combler temporairement les écarts de capacité et permettre progressivement aux acteurs privés d'assumer une part plus importante de ces coûts. De telles transitions doivent être soigneusement conçues. L'expérience portant sur les subventions agricoles montre qu'il est souvent difficile de les réformer ou de les éliminer progressivement ; Il est donc essentiel d'établir des parcours permettant d'y parvenir ou des stratégies de sortie claires afin d'éviter une dépendance prolongée ou indéfinie au financement public.

La dimension de bien public mondial de la santé animale a souvent été invoquée pour plaider en faveur d'un soutien international accru aux Services vétérinaires. Toutefois, cela ne doit pas éclipser l'importance permanente des responsabilités nationales et privées. Les pratiques actuelles de financement ne reflètent pas toujours la véritable répartition des responsabilités et des bénéfices. De nombreux Membres de l'OMSA, qu'ils soient des PRFI ou des PRE, ont recours à des ressources publiques limitées pour subventionner des services qui pourraient ou devraient être financés de manière privée ou à coûts partagés, tandis que les véritables biens publics mondiaux restent sous-financés.

Au-delà des éleveurs et des vétérinaires, l'écosystème de la santé animale comprend désormais les transformateurs et les entreprises agroalimentaires, les commerçants et exportateurs, les PPV et les ASCA, les consommateurs, la société civile, les fabricants pharmaceutiques vétérinaires, les entreprises AgTech et numériques fournissant des solutions de surveillance ou de traçabilité, ainsi que des acteurs financiers, tels que des fonds d'investissement et de capital-risque. La confiance de ces acteurs dépend de Services vétérinaires prévisibles et bien gérés et de la réduction des risques de la filière de l'élevage, c'est-à-dire en mettant en œuvre des actions qui réduisent les risques réels ou perçus à un niveau compatible avec l'investissement.

Lors de la détermination de la répartition appropriée des responsabilités et des bénéfices, les Autorités vétérinaires doivent donc prendre en compte de multiples critères, notamment la nature économique

des services, la répartition des bénéfices et la capacité des différents acteurs à contribuer, comme présenté à la Figure 4.

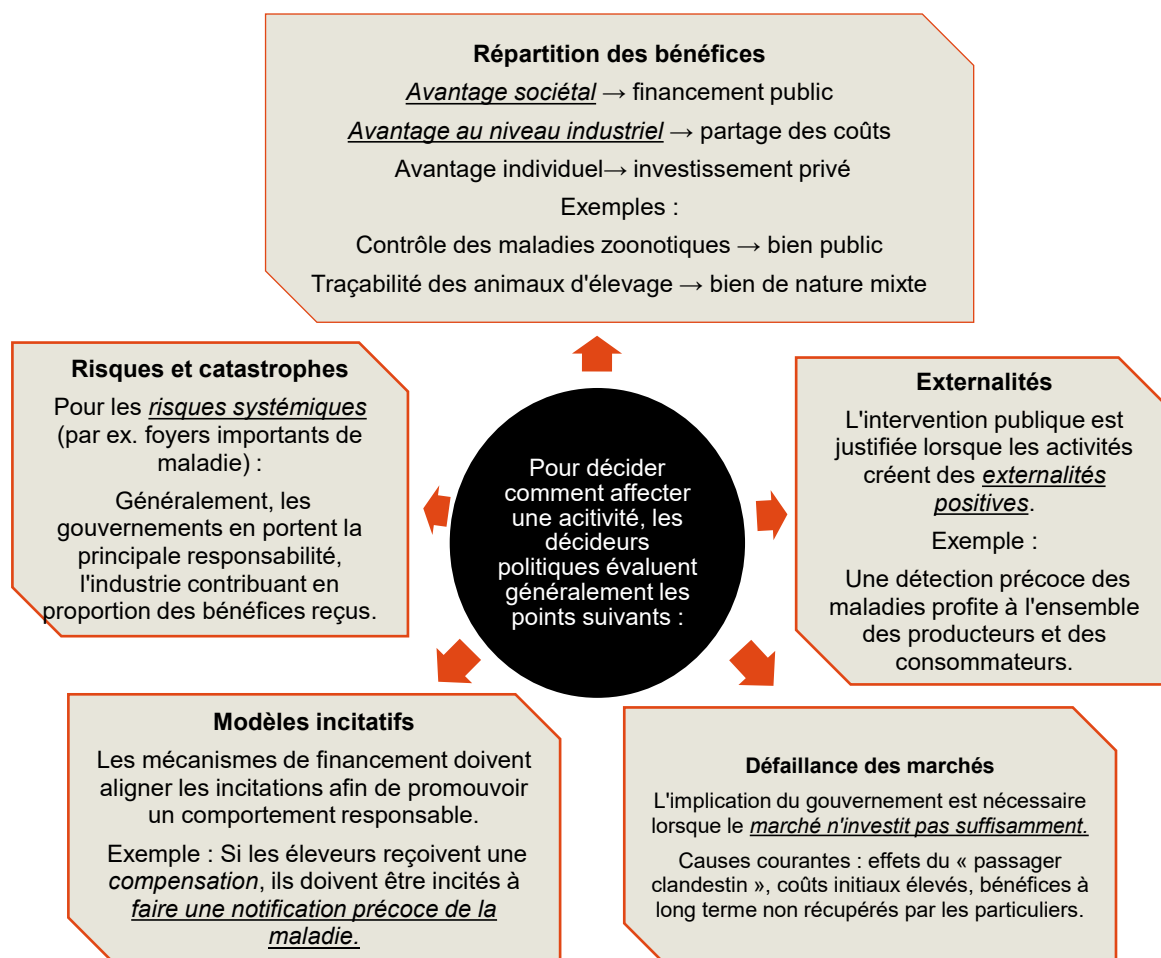


Figure 4. Critères décisionnels pour l'attribution des activités en matière de santé animale selon le modèle de responsabilité et de prestation de financement

Le financement de la riposte face à des foyers de maladies a historiquement été lent, fragmenté et dépendait souvent de contributions *ad hoc* de donateurs arrivant trop tard pour contenir des événements évolutifs. En réponse, une gamme d'instruments de financement d'urgence ont vu le jour, notamment les Composantes d'intervention d'urgence contingente (CERC) dans des projets financés par la Banque mondiale, et plus récemment les Projets d'intervention d'urgence contingente (CERP) conçus comme des instruments proactifs de financement de projets d'investissement (IPF) pour une mobilisation financière rapide lors de catastrophes naturelles, pandémies ou crises. Les CERC et les CERP permettent généralement aux gouvernements de réaffecter rapidement les fonds de projets existants pour répondre à des besoins urgents, en contournant les longs processus d'approbation reposant sur des manuels de mise en œuvre pré-convenus. Les fonds intégrés de lutte contre les maladies animales et de compensation se sont révélés efficaces tant pour la préparation que pour la riposte.

La compensation est une condition préalable à une surveillance et un contrôle efficace des maladies, et non un simple ajout optionnel. Les bonnes pratiques montrent que les taux de rémunération doivent être équitables, reflétés les conditions du marché et être ajustés régulièrement pour tenir compte de l'inflation. Les paiements doivent également être effectués rapidement, gérés de manière transparente et versés par le biais de systèmes fiables et reconnus par les éleveurs, afin d'influencer efficacement leurs comportements. Cela nécessite une préparation préalable pour éviter l'improvisation en période de crise. La durabilité à long terme dépend des arrangements institutionnels de financement, tels que

le contrôle des maladies animales et les fonds de compensation. Les CERC, ou mécanismes équivalents, intégrés dans les projets d'investissement sont efficaces pour un déploiement rapide des indemnisations lors de foyers de maladie. Au niveau régional, harmoniser la compensation au-delà des frontières peut aider à prévenir les mouvements d'animaux (et de maladies) causés par des incitations différentielles.

L'expérience montre qu'aucun instrument seul n'est suffisant. Les systèmes les plus efficaces reposent sur une combinaison d'outils complémentaires et réactifs, préconçus et prêts à être déployés avant qu'une crise ne survienne. La leçon clé est qu'un investissement soutenu en matière de prévention et de préparation, plutôt qu'un financement d'urgence réactif seul, détermine à la fois la probabilité de foyers et la rapidité, l'efficacité et la rentabilité de la riposte lorsqu'ils surviennent.

3.4. Domaines stratégiques en matière d'investissement du secteur privé

L'évolution du paysage des investissements dans les Services vétérinaires à l'échelle mondiale exige de plus en plus une collaboration stratégique entre les institutions publiques et les acteurs du secteur privé. Malgré des contextes changeants, les progrès restent limités. À la fois dans les pays à revenu élevé tout comme au sein des PRFI, seulement 10 % des Membres ayant fait l'objet d'une évaluation ($n=120$) ont fait état d'améliorations dans l'accès à des ressources physiques fonctionnelles et bien entretenues, dont les bâtiments, le transport, les technologies de l'information (par ex. l'accès à Internet), les systèmes de chaîne du froid et autres infrastructures essentielles. Les progrès étaient légèrement supérieurs dans d'autres domaines, avec 30 % des Membres ayant fait l'objet d'une évaluation faisant état d'améliorations en matière de financement opérationnel (récurrent) et 40 % pour le financement d'urgence. Néanmoins, ces avancées restent modestes selon l'analyse préliminaire de l'Observatoire. Des consultations avec des informateurs clés de l'industrie ont identifié plusieurs domaines dans lesquels les capacités du secteur privé peuvent effectivement compléter les mandats publics.

Tableau 1. Domaines stratégiques pour les investissements du secteur privé dans le renforcement des Services vétérinaires

Zone d'investissement	Orientation stratégique	Opportunités d'engagement dans le secteur privé
Développement et innovation de produits pour la santé animale	Faire progresser des solutions basées sur la science pour des systèmes de production divers	Investissements dans les vaccins, le diagnostic, la lutte contre les parasites et les outils de santé numériques ; développement de produits adaptés au niveau régional et de systèmes de fabrication et d'approvisionnement résilients
Nutrition et systèmes alimentaires pour les animaux d'élevage	Contribuer à la santé, la productivité et la durabilité animales grâce à la nutrition	Le développement de solutions alimentaires avancées, d'ingrédients fonctionnels et de nutrition de précision ; renforcement des systèmes de qualité, de sécurité et de conseil
Santé, bien-être et biosécurité des animaux au niveau des élevages	Renforcement de la prévention et de la conformité au niveau de la production	Investissements en matière d'habitat, de normes de bien-être et d'infrastructures de biosécurité ; déploiement de technologies intelligentes pour la surveillance, la détection précoce et l'aide à la décision
Diagnostiques vétérinaires et réseaux de laboratoires	Renforcement de la détection rapide et de la prise de décision fondée sur des éléments probants	Expansion de la capacité de diagnostic, des réseaux de laboratoires et des systèmes de qualité ; développement de tests rapides et de plateformes de notification numérique
Traitement, manipulation et assurance de la chaîne de valeur	Garantir des chaînes de valeur sûres, transparentes et conformes au bien-être	Investissement dans la manipulation humaine, les systèmes de traçabilité et l'infrastructure de traitement ; adoption des mécanismes de suivi et d'assurance numériques
Systèmes de prévention, de surveillance et de préparation	Construire des systèmes de santé animale intégrés et proactifs	Co-investissement en matière de surveillance, d'alerte précoce et d'initiatives de vaccination ; intégration des systèmes de données publics et privés

Zone d'investissement	Orientation stratégique	Opportunités d'engagement dans le secteur privé
Accès à des produits vétérinaires de qualité	Améliorer la disponibilité équitable et l'utilisation responsable	Renforcement des chaînes d'approvisionnement et des modèles de distribution ; traiter les risques liés aux produits de qualité inférieure, en particulier dans les marchés sous-desservis
Innovation, démonstration et validation technologique	Adoption accélérée de solutions éprouvées	Soutien aux projets pilotes, aux fermes modèles et à la validation <i>in situ</i> ; facilitation des voies réglementaires et introduction d'un marché responsable
Développement de la main-d'œuvre et prestation des Services vétérinaires	Amélioration des compétences, des capacités et de la portée des services	Investissement en matière d'enseignement et de formation, de plateformes de conseil numérique et de modèles de prestation de services impliquant des vétérinaires et d'autres professionnels de santé animale
Intervention d'urgence, partage des risques et résilience	Renforcement de la préparation et atténuation des chocs économiques	Développement de mécanismes d'assurance, de planification d'urgence et de systèmes d'intervention coordonnés impliquant des parties prenantes publiques et privées

Les domaines décrits dans le Tableau 1 offrent un cadre de haut niveau permettant aux Autorités vétérinaires de s'engager de manière structurée et tournée vers l'avenir avec les acteurs du secteur privé aux niveaux national, régional et mondial. En favorisant un environnement qui encourage l'innovation, l'investissement responsable et la prestation basée sur le partenariat, les Membres de l'OMSA peuvent améliorer l'efficacité et la durabilité des Services vétérinaires. Ce cadre est adaptable à différents contextes économiques et tire parti des avantages comparatifs et des compétences clés de divers partenaires.

4. Options de financement en faveur de la santé animale

Le financement de la santé animale nécessite de mobiliser plusieurs sources de financement complémentaires. Les pays s'appuient généralement sur une combinaison de financement public, d'investissements privés nationaux et de soutien au développement international, y compris des instruments financiers innovants, qui forment ensemble une architecture de financement diversifiée.

4.1. Financement du budget public

Le financement public reste une source essentielle pour les Services vétérinaires, les budgets gouvernementaux soutenant les fonctions institutionnelles essentielles, la surveillance réglementaire, la surveillance des maladies, le contrôle des frontières et la riposte face aux urgences. Ces fonctions principales nécessitent un financement stable et prévisible, ainsi qu'un cadre politique et réglementaire solide, et ne peuvent être déléguées aux acteurs du marché sans un soutien financier public.

En pratique, cependant, le financement national des Services vétérinaires est souvent limité, en particulier, mais pas exclusivement, dans les PRFI. Dans les années 1980 et 1990, des programmes d'ajustement structurel soutenus par des institutions financières internationales visaient à stabiliser les finances publiques, réduire les déficits budgétaires et réformer les secteurs publics. Ces réformes ont souvent conduit à des réductions des budgets opérationnels pour les Autorités vétérinaires, tandis que d'importantes masses salariales de la fonction publique sont restées largement inchangées. Par conséquent, les Autorités vétérinaires conservaient fréquemment des structures institutionnelles

formelles mais manquaient de ressources opérationnelles pour des activités de terrain telles que la surveillance, l'approvisionnement en vaccins, la maintenance des laboratoires et la réponse aux urgences (Banque mondiale, 2005b).

Cela a été confirmé par des entretiens, qui ont mis en lumière les implications à long terme de ces réformes. Au Tchad, environ trente vétérinaires privés ont été formellement mandatés et ont reçu un soutien par des subventions publiques lors des campagnes d'éradication de la peste bovine. Lorsque ces subventions ont pris fin, le système est rapidement devenu financièrement non-durable ; aujourd'hui, seuls, deux de ces vétérinaires restent actifs. En conséquence, l'accès aux médicaments et services vétérinaires s'est fragmenté. Face à cette situation, le gouvernement a démarré des réflexions stratégiques visant à mieux structurer et réguler l'implication des vétérinaires privés de façon à promouvoir leur intégration progressive, efficace et durable au sein des systèmes vétérinaires nationaux.

Le renforcement des allocations budgétaires nationales pour les fonctions principales reste donc une priorité centrale. Inverser le déclin décrit ci-dessus nécessite un engagement politique et la reconnaissance de la santé animale comme un investissement stratégique, plutôt qu'une ligne budgétaire résiduelle. Il faut également un engagement politique pour faire une distinction claire entre les fonctions véritablement publiques qui justifient un financement public complet et les biens privés qui devraient passer à des mécanismes de recouvrement des coûts (Banque mondiale, 2009).

Les principaux répondants ont souligné l'importance de l'investissement public dans des domaines stratégiques alignés sur les priorités nationales. Ils ont souligné le rôle des organisations publiques dans la facilitation de tels investissements, notamment l'Institut national de la viande en Uruguay, qui soutient les politiques du secteur de la viande, et Agrinnovate India Limited en Inde, qui promeut la recherche, le développement et la gestion technologique. Le budget de l'Union indienne pour 2026–27 fait apparaître une augmentation substantielle du financement des animaux d'élevage et des secteurs connexes, reflétant un engagement renouvelé envers la santé animale, les infrastructures et le développement de la chaîne de valeur menée par le secteur privé.

Encadré 7

Coup de projecteur sur un pays

Parmi les autres exemples figurent des projets soutenus par le Pandemic Fund (Fonds contre les pandémies) au Cambodge (400 millions de dollars US), au Kazakhstan (58 millions de dollars US), au Yémen (33 millions de dollars US), en Papouasie-Nouvelle-Guinée (284 millions de dollars US) et au Népal (25 millions de dollars US). Ces investissements s'appuient sur des propositions induites par les écarts identifiés lors des évaluations PVS, et visent à renforcer la surveillance épidémiologique, les systèmes de laboratoire et la capacité de la main-d'œuvre en matière de prévention, de préparation et de riposte aux pandémies. Le Liban a utilisé son évaluation PVS pour obtenir un projet de jumelage de l'Union européenne visant à renforcer les Services vétérinaires et les capacités de sécurité sanitaire des aliments du Ministère de l'Agriculture.

La République de Türkiye a tiré parti des recommandations de l'évaluation PVS pour améliorer le contrôle des maladies animales grâce à des partenariats avec la Banque mondiale et l'Union européenne, développant des stratégies et politiques vétérinaires.

L'Ouzbékistan a attiré plus de 700 millions de dollars US d'institutions financières internationales, dont la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement (BAD), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Agence française de développement (AFD), l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Ce financement a permis à l'Ouzbékistan de moderniser la législation, d'améliorer les programmes de la filière de l'élevage, de promouvoir l'innovation et d'augmenter les allocations budgétaires nationales.

Globalement, 47 % des Membres ont déclaré que des ressources supplémentaires après l'évaluation PVS provenaient des autorités nationales, 29 % de partenaires externes et 8 % de partenariats public-privé¹.

1. n=29 Membres en 2025 : données du Système d'information PVS de l'OMSA

Les partenaires internationaux de développement peuvent également jouer un rôle complémentaire, notamment dans les PRFI, en soutenant des investissements à forte intensité de capital dans les infrastructures de laboratoire, les systèmes de surveillance, la capacité de diagnostic et la formation. Les banques multilatérales de développement (BMD) restent des sources importantes de financement pour des investissements qui ne peuvent pas être facilement absorbés par les budgets nationaux. Par exemple, la Banque mondiale a soutenu des systèmes vétérinaires au travers de projets d'élevage et de programmes d'intervention d'urgence, notamment le Global Program for Avian Influenza Control (Programme mondial de lutte contre la grippe aviaire) et Human Pandemic Preparedness and Response (Préparation et réponse aux pandémies humaines), qui ont renforcé la biosécurité, la surveillance et la capacité de laboratoire dans 62 pays entre 2006 et 2013 (Banque mondiale, 2020).

De même, la Banque mondiale et le gouvernement kényan ont cofinancé le Regional Pastoral Livelihoods Resilience Project (RPLRP) (Projet régional de résilience des moyens de subsistance pastorale) de 8,3 milliards de dollars US afin d'améliorer les marchés d'animaux d'élevage et les Services de santé animale dans 14 comtés arides et semi-arides. D'autres initiatives, telles que le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS), fournissent d'autres exemples d'investissements ciblés dans les systèmes d'élevage pastoral (Banque mondiale/Gouvernement du Kenya, 2015). Il faut noter que le PRAPS a été conçu sur la base des évaluations PVS de l'OMSA et des analyses des écarts menées par des experts PVS, qui évaluent les capacités vétérinaires nationales, la conformité aux normes de l'OMSA et les priorités définies par pays. Cette approche garantissait que les investissements étaient alignés sur les stratégies nationales et se concentraient sur le renforcement des capacités nationales, garantissant que le soutien extérieur renforce les systèmes nationaux plutôt que de s'y substituer.

De tels investissements sont plus efficaces lorsqu'ils sont conçus pour assurer la durabilité, la propriété locale et l'alignement avec les priorités vétérinaires nationales. Les modèles économiques devraient donc privilégier la durabilité à long terme et la propriété nationale, plutôt que des gains sur des projets à court terme.

4.2. Recouvrement des coûts et contributions des utilisateurs

Les contributions des utilisateurs représentent une source importante de financement pour les Services vétérinaires qui génèrent des bénéfices directs pour les éleveurs et les agro-entreprises. Dans de nombreux pays, les utilisateurs paient déjà pour le diagnostic clinique et le traitement, les services de conseil au niveau de l'exploitation, l'insémination artificielle et d'autres services de vulgarisation liés à la production.

Des systèmes de recouvrement des coûts bien conçus peuvent renforcer la viabilité financière des prestations de services tout en réduisant la pression exercée sur les budgets publics et la dépendance exercée par rapport à ces derniers. En exigeant que les utilisateurs contribuent au coût des services dont ils bénéficient directement, les systèmes de ce type révèlent une demande réelle, distinguant les services que les éleveurs apprécient de ceux qu'ils ne valorisent pas.

Toutefois, les systèmes de recouvrement des coûts doivent être conçus et appliqués avec soin. Ils sont généralement inappropriés pour les biens publics purs, où les problèmes de « passagers clandestins » signifient que les contributions des utilisateurs vont entraîner une sous-utilisation. Ils peuvent également se révéler inefficaces dans des zones éloignées ou à faibles revenus où le pouvoir d'achat est insuffisant pour soutenir un marché vétérinaire privé viable. Dans de tels contextes, un réseau public d'ACSA ou de PPV, formé et supervisé par des vétérinaires, peut représenter la manière la plus rentable de maintenir la couverture des services de base, avec un recouvrement partiel des coûts complété par une subvention publique.

Le modèle de sous-traitance offre une voie intermédiaire pragmatique, permettant au gouvernement de conserver la responsabilité du financement et de l'assurance qualité des services en matière de biens publics (par ex. campagnes de vaccination, inspection des viandes, analyses sanguines), mais de confier les prestations à des vétérinaires privés sur une base de paiement à l'acte. Souvent mis en avant lors des entretiens avec les Membres et les parties prenantes, ce modèle a été appliqué avec succès dans de nombreux pays, générant des revenus pour les praticiens privés tout en maintenant la responsabilité publique (Banque mondiale, 2002; 2005b).

Encadré 8

Coup de projecteur sur un pays

Au Danemark, les parties prenantes ont souligné, qu'au-delà des accords de sous-traitance, de solides coopératives industrielles ont développé des mécanismes de financement collectif via des fonds reposant sur des taxes qui contribuent à la surveillance, aux infrastructures de biosécurité et aux programmes de lutte contre les maladies. Un exemple notable est le programme de stratégie de réduction du syndrome dysgénésique et respiratoire du porc (SDRP), initialement financé et mis en œuvre par l'industrie sur une base volontaire avant d'être formalisé par le biais d'une réglementation gouvernementale. Le financement par le biais de frais n'a été introduit qu'une fois le cadre réglementaire en place, illustrant une approche progressive dans laquelle l'initiative privée précède l'intervention publique.

En Uruguay, un cadre structuré de coresponsabilité public-privé combine un leadership étatique fort pour les fonctions souveraines, telles que la surveillance, la certification et la réponse aux urgences, avec des contributions financières significatives du secteur privé via des prélèvements, des frais de service et des fonds dédiés. Notamment, des mécanismes tels que Insurance for the Control of Prevalent Diseases in Cattle (Assurance pour le contrôle des maladies prévalentes au sein du bétail), financée par les contributions des producteurs, apporte une aide pour les indemnisations, la surveillance et les mesures de contrôle des maladies dans le cadre des programmes officiels. Cela montre la façon dont le financement collectif par le secteur privé peut fonctionner sous la supervision publique pour contribuer aux systèmes de santé animale.

De même, en Allemagne, un régime obligatoire de droit public, auquel tous les éleveurs doivent contribuer, prévoit un financement structuré pour les ripostes d'urgence en cas de foyers de maladie. Cela illustre la façon dont les contributions collectives obligatoires peuvent garantir un financement prévisible au-delà des arrangements volontaires.

4.3. Partenariats public-privé

Les partenariats public-privé (PPP) offrent un mécanisme alliant une surveillance publique avec des ressources, une expertise et une capacité de prestation privées. Dans le secteur vétérinaire, ces partenariats peuvent aider à élargir la couverture des services, mobiliser des investissements et améliorer l'efficacité opérationnelle. L'OMSA a documenté de nombreux exemples de PPP réussis parmi ses Membres (OIE, 2018) et de nombreuses personnes interrogées ont mis en avant d'autres cas.

Ces partenariats prennent différentes formes, notamment des campagnes de vaccination sous contrat, des laboratoires de diagnostic privés avec une accréditation publique et des collaborations avec des entreprises agroalimentaires pour fournir des services au sein des chaînes de valeur de l'élevage. Les technologies numériques élargissent également les opportunités de partenariat. Par exemple, dans la province de Lampung, en Indonésie, les parcs d'engraissement commerciaux se sont associés à des groupes de petits exploitants, fournissant des services vétérinaires et un soutien technique en échange

d'un approvisionnement préférentiel en animaux d'élevage (Banque mondiale, 2006). S'appuyant sur ces modèles coopératifs, le système intégré d'information sur la santé animale de l'Indonésie (iSIKHNAS) connecte désormais près de 3 millions d'éleveurs et 11 000 vétérinaires de terrain via des téléphones mobiles, en fournissant des données dans les laboratoires et les réseaux de surveillance des maladies. Cela offre un modèle de collaboration public-privé dans l'infrastructure et la connectivité des données (Bosquet, Machiraju et Mira-Salama, 2022). Plus largement, les entreprises AgTech apportent de plus en plus leur soutien aux systèmes de santé animale grâce à des outils de surveillance numérique, des plateformes de traçabilité et des analyses de données qui complètent les systèmes de surveillance publique.

Les partenariats réussis reposent sur des cadres réglementaires clairs, des dispositifs de gouvernance transparents et des contrats bien conçus qui définissent les responsabilités et les attentes en matière de performance. Des éléments probants issus de la littérature, appuyés par des entretiens avec des parties prenantes et les réponses de principales sources d'information en Australie, en Uruguay, au Botswana, au Kazakhstan, au Kenya, au Kirghizistan, à Oman et en Ouzbékistan, ainsi que des associations industrielles, indiquent que les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) ont tendance à avoir un engagement plus structuré et de plus grand volume via des PPP formels, des contrats de concession et des marchés publics réglementés. Cette tendance reflète des cadres juridiques plus solides, des marchés plus attractifs et une plus grande capacité institutionnelle à concevoir et gérer les PPP.

En revanche, de nombreux PRFI dépendent fortement des prestataires de services opérant en dehors d'accords formels, souvent via des accords informels et à payer soi-même. Cela crée un paradoxe : les pays qui ont le plus besoin d'un engagement public-privé bien gouverné (c'est-à-dire ceux confrontés à d'importantes lacunes en matière de service) n'ont souvent pas les conditions favorables pour le mettre en œuvre efficacement.

Comme cela a été répété lors des entretiens, les conditions clés pour des PPP réussis comportent des cadres juridiques et réglementaires clairs qui reconnaissent formellement la pratique vétérinaire privée, des contrats reposant sur la performance avec une vérification indépendante et des dispositifs de gouvernance transparents qui empêchent la capture réglementaire ou des monopoles informels. De plus, un environnement commercial favorable, comportant des politiques prévisibles, un financement accessible et des incitations à l'investissement privé, est essentiel pour des partenariats durables, de haute qualité et respectueux.

4.4. Financement mixte et atténuation des risques liés à l'investissement

Le financement mixte est de plus en plus reconnu comme un mécanisme prometteur permettant de mobiliser des investissements privés afin de combler le déficit persistant de financement dans les Services vétérinaires, notamment en soutenant le respect des normes internationales de l'OMSA et en renforçant l'infrastructure, la gouvernance et la capacité vétérinaires dans le système de santé animale. Ce système implique l'utilisation stratégique de fonds publics ou philanthropiques visant à réduire les risques d'investissement et attirer des capitaux privés.

Dans les marchés émergents, les filières de l'aquaculture et de l'élevage sont souvent confrontées à des risques d'investissement perçus, notamment la volatilité du marché, l'incertitude réglementaire et un accès limité au crédit pour les petits exploitants. Les instruments de financement mixtes peuvent aider à s'accommoder de ces contraintes grâce à des garanties, un cofinancement concessionnel ou avec une première perte en capital, améliorant ainsi le profil risque-rendement des investissements. Par exemple, les instruments de garantie peuvent réduire le risque supporté par les prêteurs en offrant une protection financière contre le défaut de paiement, en encourageant les banques commerciales et les institutions financières de développement (IFD) à prêter aux prestataires de services vétérinaires, aux distributeurs d'intrants agrovétérinaires ou aux petites exploitations d'élevage qui, autrement, seraient exclues des marchés du crédit.

Le financement mixte peut également attirer des investisseurs à impact recherchant à la fois des rendements financiers et des résultats sociaux, sanitaires ou environnementaux mesurables. Dans le contexte de la santé animale, ces résultats peuvent inclure une amélioration de la sécurité sanitaire des aliments, une réduction de la charge des maladies zoonotiques ou de la résistance aux antimicrobiens

(RAM) et un bien-être animal renforcé. De tels co-bénéfices peuvent mobiliser des capitaux alignés sur la mission qui est celle de fondations, de fonds à impact et des IFD.

Des exemples issus de secteurs agroalimentaires connexes illustrent le potentiel de ces approches. Le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) et la Société financière internationale (IFC) ont été les pionniers en matière de financement mixte dans les chaînes de valeur adjacentes. L'investissement de 3,8 millions de dollars US de l'IFC dans Probiotech Industries au Népal, cofinancé via le guichet secteur privé du GAFSP, démontre comment les instruments mixtes peuvent renforcer les chaînes de valeur agroalimentaires tout en soutenant indirectement la santé animale grâce à l'amélioration de la qualité des aliments pour animaux et des normes de sécurité sanitaire des aliments (IFC/GAFSP, 2015).

Malgré son potentiel, la montée en puissance du financement mixte reste limitée par un portefeuille limité de projets susceptibles d'obtenir un financement avec des projections crédibles de flux de trésorerie. De plus, un écart subsiste dans la compréhension de la santé et du bien-être animal par les institutions financières, alors que les acteurs du secteur vétérinaire peuvent manquer de compétences financières nécessaires pour structurer des projets pouvant recueillir des investissements. Renforcer la capacité de préparation de projets et les compétences pertinentes des deux côtés est donc vital pour libérer les investissements futurs.

Les événements géopolitiques récents ont également affecté la disponibilité du financement du développement agricole et l'augmentation des risques d'investissement, ce qui pourrait limiter l'expansion du financement mixte. De nouvelles approches suggèrent d'intégrer des conditionnalités à tous les niveaux du financement mixte afin de maximiser la valeur du soutien public aux entreprises privées et d'assurer un alignement avec des objectifs clairement définis (Mazzucato et Rodrik, 2024).

4.5. Financement axé sur les résultats

Le financement axé sur les résultats (RBF) décrit des mécanismes qui relient les paiements à des résultats ou des conclusions vérifiés de manière indépendante (parfois appelés indicateurs liés au décaissement [DLI]), plutôt que de simplement financer des intrants opérationnels. De telles approches peuvent améliorer l'efficacité et la responsabilité dans la prestation des Services vétérinaires. Par exemple, le financement axé sur les résultats récompense les résultats (par ex. nombre d'animaux vaccinés, cas de maladies détectés, éleveurs atteints) ou les conclusions (par ex. réduction de l'incidence des maladies, taux de certification à l'exportation).

Le RBF peut réajuster les incitations tout au long de la chaîne de prestation des services de santé animale. Un contractant pour une campagne de vaccination, par exemple, pourrait être payé par animal vacciné de manière vérifiable et efficace, plutôt que par jour d'activité ou nombre de doses délivrées. Cela déplace le risque de performance sur le prestataire de services et récompense l'efficacité. De même, un laboratoire pourrait recevoir des paiements liés à la performance en fonction du délai de traitement et de la précision du diagnostic.

Par exemple, le Sustainable Livestock Development Program du Kazakhstan (Programme de développement durable des animaux d'élevage) est financé par la Banque mondiale et se concentre sur le développement des animaux d'élevage avec de solides composantes de Services vétérinaires. Au début, l'indicateur lié au décaissement (DLI) a été convenu entre le gouvernement et l'institution financière ; il cible l'enregistrement du bétail dans un Système d'Information Unifié (UIS). Le paiement repose sur l'avancement de la mise en place et du déploiement d'un système national de traçabilité et d'identification animale. Les trois principaux résultats liés au décaissement (DLR) incluent : les réglementations émises pour le Système d'Information Unifié (UIS), le transfert des données existantes sur le bétail dans le système, et l'enregistrement progressif des nouveaux bovins (à un montant en dollars US par nombre de têtes). Un second DLI vise les petits et moyens éleveurs ayant accès à des Services vétérinaires améliorés. Le paiement est lié à l'amendement d'une législation secondaire visant à promouvoir la prestation de Services vétérinaires privés (conformément aux recommandations PVS de l'OMSA pour le pays concerné), suivi de versements évolutifs (pour un montant en dollars US par nombre de vétérinaires formés et sous contrat dans le cadre du nouveau dispositif).

Utilisant un mécanisme similaire, au Pakistan, le Strengthening Markets for Agriculture and Rural Transformation (Renforcement des marchés pour l'agriculture et la transformation rurale) (SMART Pendjab) inclut un DLI sur l'amélioration de la santé des animaux d'élevage, basé sur le transfert des allocations budgétaires du Département du Développement de l'Élevage et des Produits Laitiers de soins de santé curatifs à des soins préventifs pour les animaux. Les cibles passent d'un ratio préventif à curatif de 3:1 (année 1) à un ratio de 4:1 (année 3) et finalement à un ratio de 9:1 (fixé à l'origine pour l'année 5), avec des décaissements fixés par année cible atteinte.

L'aide basée sur les résultats est un instrument spécifique du financement axé sur les résultats qui utilise des subventions explicites et transparentes liées à une prestation de services vérifiée. Cette approche est particulièrement pertinente pour toucher des éleveurs pauvres ou éloignés qui ne peuvent pas se permettre des services vétérinaires au prix du marché mais qui génèrent des externalités importantes (par ex. contrôle des maladies, sécurité alimentaire et sécurité sanitaire des aliments) justifiant une subvention publique. La subvention est calibrée pour combler l'écart d'accessibilité plutôt que de remplacer entièrement les contributions des utilisateurs.

Le financement axé sur les résultats peut également fonctionner au niveau institutionnel. Les programmes de financement internationaux peuvent lier les déboursements des banques multilatérales de développement (BMD) ou des prêts bilatéraux à la réalisation de caractéristiques pour les systèmes vétérinaires, y compris celles identifiées via le Processus PVS de l'OMSA.

5. Un cadre de financement pour les Services vétérinaires

Les systèmes de santé animale durables reposent sur un mélange équilibré de sources de financement, avec des instruments adaptés aux caractéristiques économiques de chaque service et au contexte local. Les budgets publics restent la base, finançant de véritables biens publics peu susceptibles d'être alimentés uniquement par les marchés. Le recouvrement des coûts et l'investissement privé peuvent soutenir les services cliniques et orientés vers la production. Les PPP et les modèles de sous-traitance peuvent aider à combler les écarts entre biens purement publics ou privés, avec une portée plus grande et une meilleure efficacité. Des instruments de financement innovants, y compris le financement mixte et le financement axé sur les résultats, peuvent aider à mobiliser et mieux aligner un éventail plus large de ressources (publiques, privées et internationales) en attirant des investissements privés tout en tirant parti de financements concessionnels de partenaires de développement. Ces approches peuvent améliorer l'efficacité et garantir la responsabilité d'obtention de résultats.

Au-delà du financement, la capacité institutionnelle est tout aussi cruciale. Les Autorités vétérinaires nationales doivent être capables de planifier, de passer des contrats, de surveiller et de réglementer un système complexe impliquant plusieurs acteurs. L'investissement dans cette capacité est souvent l'une des décisions de financement à rendement le plus élevé, permettant une utilisation plus efficace de toutes les autres ressources. Pourtant, cette dimension critique est souvent négligée.

5.1. Créer un environnement propice aux entreprises

Pour les produits médicaux vétérinaires (PMV), de nombreux pays, en particulier les PRFI, manquent de cadres réglementaires adéquats pour la fabrication, l'enregistrement, la distribution, la commercialisation et la pharmacovigilance (Banque mondiale, 2017), créant des barrières juridiques qui impactent leur production, leur distribution et leur accès. Des réglementations contraignantes ou peu claires découragent la participation du secteur privé. Dans de nombreux pays, l'implication de plusieurs institutions dans les processus d'enregistrement sans rôles clairement définis a été identifiée comme un goulot d'étranglement courant, ralentissant l'entrée sur le marché et augmentant les coûts de conformité.

Dans les cas où les exigences d'enregistrement sont floues ou incohérentes, où aucune liste publique des PMV autorisés n'existe, où les délais d'examen des dossiers ne sont pas définis, et où les mécanismes de pharmacovigilance sont inappropriés, les pays peinent à garantir un approvisionnement fiable et sûr en PMV. Des environnements réglementaires faibles, combinés à une capacité d'application limitée, contribuent également à la dépendance aux chaînes d'approvisionnement informelles. Tous les

entretiens n'ont cessé de souligner que les acteurs privés, des entreprises pharmaceutiques investissant dans la R&D des vaccins aux investisseurs finançant des coopératives de petits exploitants et des ACSA, ne mobilisent des ressources que lorsque les cadres réglementaires sont prévisibles et que l'application de la loi est crédible.

Plus largement, un environnement favorable aux entreprises désigne des conditions réglementaires, institutionnelles et opérationnelles permettant au secteur privé de fonctionner efficacement et de stimuler la croissance économique (Banque mondiale, 2025a). Un tel environnement peut être compris à travers trois dimensions :

- (i) le cadre réglementaire, y compris la qualité des lois et des règles régissant la manière dont les entreprises ouvrent, fonctionnent et ferment ;
- (ii) les services publics, désignant le soutien institutionnel et infrastructurel fourni par les gouvernements pour aider les entreprises à se conformer à ces réglementations (par ex. systèmes fiscaux numériques ou infrastructures commerciales) ; et
- (iii) l'efficacité opérationnelle, reflétant l'expérience pratique des entreprises à naviguer parmi ces règles et ces services publics dans les opérations au quotidien.

Ces dimensions s'appliquent tout au long du cycle de vie des entreprises privées et publiques, y compris l'enregistrement des entreprises, la localisation, les services publics, la main-d'œuvre, les services financiers, le commerce international, la fiscalité, la résolution des différends, la concurrence marchande et l'insolvabilité.

En somme, un environnement fort, favorable aux entreprises est un environnement dans lequel des réglementations bien conçues et des institutions publiques efficaces réduisent l'incertitude et les coûts, permettant au secteur privé d'investir, de croître et d'innover. Les éléments clés d'un environnement favorable aux entreprises sont résumés au Tableau 2.

Les principaux répondants, dont des représentants des Autorités vétérinaires d'Australie, du Chili, d'Éthiopie, du Danemark, de Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni, ainsi que presque tous les acteurs du secteur privé, ont souligné l'importance de la communication et de la consultation entre les parties prenantes publiques et privées. Les répondants ont souligné que cela est essentiel pour aligner les priorités nationales sur les besoins locaux, renforcer la confiance et améliorer la prestation des services de santé animale.

Un environnement favorable contribue à ces résultats en réduisant l'incertitude et en permettant aux institutions publiques, aux prestataires privés et aux groupes de producteurs d'être complémentaires. Les Autorités vétérinaires définissent les politiques, les normes et les cadres de coordination, tandis que les acteurs privés assurent la surveillance, la sensibilisation, la vaccination et la réponse rapide.

Encadré 9

Coup de projecteur sur un pays

Animal Health Australia offre un exemple de coordination efficace au niveau national, avec son modèle adapté et mis en œuvre au Canada et en Irlande.

En France, un processus de dialogue bien établi réunit gouvernement, organisations professionnelles, vétérinaires et industrie pour concevoir conjointement des politiques nationales en matière de santé. Ce cadre a été progressivement structuré et régulièrement révisé pour y incorporer des responsabilités partagées et des engagements en matière de financement. Des travaux récents se sont appuyés sur ces fondations existantes afin d'adapter le cadre de gouvernance à l'évolution des défis épidémiologiques, en actualisant notamment les systèmes de compensation et les dispositions vaccinales par le biais de contrats sanitaires sectoriels. Ce dialogue structuré et continu a renforcé l'alignement entre les acteurs et contribué à une mise en œuvre plus prévisible et coordonnée.

De nombreuses interventions reçoivent également des informations et sont facilitées au niveau local par des acteurs de terrain, y compris des acteurs agissant à l'échelon municipal en Haïti, au Cambodge et au Népal.

Tableau 2. Éléments clés d'un environnement favorable aux entreprises

Composante d'un environnement favorable	But / Ce qu'il permet	Exemples de mise en œuvre (selon le contexte national)
Cadre politique stable et transparent	Fournit des politiques prévisibles, basées sur la science qui encouragent l'investissement à long terme du secteur privé dans les systèmes de santé animale	Réglementations claires, gouvernance transparente, engagements politiques à long terme
Systèmes réglementaires efficaces	Garantit la qualité, la sécurité et la disponibilité rapide des médicaments vétérinaires, vaccins, diagnostics et services de santé animale	Systèmes d'enregistrement efficace des produits, supervision réglementaire et normes harmonisées
Incitations à l'investissement	Encourage l'investissement du secteur privé dans les infrastructures prioritaires de santé animale, l'innovation et les services	Incitations fiscales, subventions, aides financières ou dispositifs publics de co-investissement
Accès au financement et aux outils de partage des risques	Réduit les risques financiers liés aux foyers de maladies et encourage la participation des entreprises aux services de santé animale	Facilités de crédit, assurance pour les animaux d'élevage, mécanismes de financement mixte et régimes d'indemnisation
Accès au marché et concurrence loyale	Améliore la disponibilité et la distribution de produits et services de santé animale de qualité	Approbation simplifiée des produits, procédures d'import/export transparentes et réglementations du marché équitables
Capacité et développement de la main-d'œuvre	Renforce les ressources humaines et les systèmes techniques nécessaires pour appuyer les programmes de santé animale	Programmes de formation, renforcement des laboratoires, systèmes de surveillance et développement professionnel
Mécanismes de partenariat public-privé	Facilite la coopération entre gouvernements et industrie dans la prévention, la surveillance et la prestation de services des maladies	Partenariats public-privé, campagnes conjointes de vaccination et systèmes d'intervention coordonnés
Partage de données et systèmes d'information	Améliore la transparence, la surveillance et la prise de décision fondée sur des éléments probants pour le contrôle et la prévention des maladies	Plateformes de signalement des maladies, systèmes de traçabilité et données de surveillance partagées
Innovation et soutien à la recherche	Encourage le développement et l'adoption de nouvelles technologies et solutions en santé animale	Soutien à la R&D, aux programmes d'adoption technologique et aux partenariats d'innovation

5.2. Adapter le financement au type de service

Cette section présente un cadre de financement spécifique à un contexte donné pour classer les services de santé animale par rapport à un continuum allant des biens purement publics aux biens purement privés, illustrant comment cette classification influence les stratégies de financement, les modèles de prestation et le potentiel de PPP (voir Tableau 3).

Ce cadre repose sur des informations recueillies lors d'entretiens et de consultations avec les parties prenantes et est destiné à servir de guide ; les arrangements réels peuvent varier selon le contexte du pays, la capacité locale et les besoins sectoriels spécifiques. Ce continuum met en lumière la nécessité d'une architecture de financement en couches. Il précise où l'investissement public est essentiel en raison de la nature sociétale de l'activité, où le financement privé est approprié et où des approches mixtes, des PPP ou des accords de partage des coûts peuvent libérer des ressources supplémentaires. Il souligne également l'importance d'un environnement fort, favorable aux entreprises afin de garantir que les acteurs privés soient prêts à investir tout en protégeant les intérêts publics et les bénéficiaires sociétaux.

Tableau 3. Cadre de financement pour la santé animale

	Bien public pur	Bien principalement public	Bien mixte public/privé	Bien principalement privé	Bien privé pur
Exemples d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - Systèmes nationaux de surveillance des maladies - Planification de la préparation aux situations d'urgence - Biosécurité frontalière et systèmes de quarantaine - Systèmes publics de déclaration des maladies - Recherche sur les menaces émergentes de maladies - Sensibilisation du public et communication des risques 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes d'éradication des maladies - Campagnes nationales de vaccination - Réseaux nationaux de diagnostic en laboratoires - Élaboration de normes de biosécurité - Programmes de formation pour vétérinaires et inspecteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes de prévention des maladies au niveau des élevages - Systèmes de traçabilité et d'identification animale - Systèmes de détection et de signalement précoces - Infrastructure de biosécurité - Surveillance des maladies dirigée par l'industrie - Capacité d'intervention d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorations de la productivité au niveau de l'élevage - Gestion individuelle de la santé des troupeaux - Services de diagnostic commerciaux - Services vétérinaires privés - Investissements dans les infrastructures agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Produits vétérinaires commerciaux - Matériel agricole et technologie - Services d'élevage - Aliments et intrants de production - Services de conseil privés
Modèle de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Principalement financé par le gouvernement - Les organisations internationales peuvent contribuer à des biens mondiaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Financement public majoritaire - Partage partiel des coûts industriels - Des subventions, des prélèvements ou des contributions sectorielles peuvent être utilisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Partage des coûts entre gouvernement et industrie - Taxes industrielles - Fonds complémentaires - Fonds de type assurance - Modèles d'investissement PPP 	<ul style="list-style-type: none"> - Principalement financé par le secteur privé - Le soutien gouvernemental peut inclure : <ul style="list-style-type: none"> - Des incitations fiscales - Des subventions à l'innovation - Des orientations techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Entièrement axé sur le marché - Payé directement par les utilisateurs
Considérations clés	<ul style="list-style-type: none"> - Principalement financé par le gouvernement - La contribution de l'industrie est généralement limitée à des rôles de consultation ou de conseil 	<ul style="list-style-type: none"> - Aligner les incitations pour que l'industrie soutienne des objectifs collectifs - Maintenir l'équité dans tous les secteurs - Garantir la participation même des petits acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Conception de formules de partage équitable des coûts - Établir des structures de gouvernance claires - Maintien de la responsabilité et de la transparence - Assurer la participation à travers la chaîne de valeur 	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir l'accès des petits producteurs - Éviter les faillites du marché - Soutenir l'innovation et la concurrence 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de marchés concurrentiels - Garantir des normes de qualité - Protéger les consommateurs

	Bien public pur	Bien principalement public	Bien mixte public/privé	Bien principalement privé	Bien privé pur
Potentiel en matière de PPP	<ul style="list-style-type: none"> - Limité - Conseil national / plateformes/organismes de conseil 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyen - Le secteur public fixe un cadre - Le secteur privé soutient la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Élevé - Les modèles PPP possibles incluent : <ul style="list-style-type: none"> - Des mécanismes de financement conjoint - Des programmes gérés par l'industrie sous la supervision gouvernementale - Co-investissement dans les infrastructures - Fonds de gestion à risques partagés 	<ul style="list-style-type: none"> - Limité mais possible dans : <ul style="list-style-type: none"> - Des programmes d'innovation - Des services de vulgarisation - Des initiatives d'adoption technologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Très faible - Le rôle du gouvernement est principalement réglementaire

5.3. Maximiser le financement pour la santé animale

Reconnaissant que le financement diversifié est essentiel pour combler le déficit de financement du secteur, cette section propose une approche structurée pour maximiser les sources de financement disponibles, provenant tant des acteurs publics que privés, de manière séquentielle et complémentaire. Cette approche s'appuie sur la logique de financement en couches décrite dans les sections précédentes et aide les Autorités vétérinaires à aligner les sources de financement sur le type de service et les bénéfiques que l'on peut en attendre.

Le Tableau 3 illustre comment différents types d'activités de santé animale peuvent être associés à des approches de financement appropriées, soulignant la nécessité de combiner des sources de financement publiques et privées. La manière dont ces approches sont appliquées variera selon le contexte du pays, les priorités sectorielles et les contraintes de capacité et doit être considérée comme une orientation plutôt que comme un modèle prescriptif.

Pour les activités qui apportent de larges bénéfiques sociétaux et sont intrinsèquement publiques, un financement public stable et adéquat reste une responsabilité centrale de l'Autorité vétérinaire. Pour d'autres activités, les Autorités vétérinaires devraient évaluer si les solutions du secteur privé sont viables et durables, tout en préservant les ressources publiques pour des domaines où elles sont les plus nécessaires. Cela nécessite un processus décisionnel systématique et hiérarchique qui peut être appliqué dès le début de toute activité ou demande de service.

Il est important de noter qu'il ne s'agit pas d'un exercice isolé, mais d'un processus continu aligné sur la planification annuelle et les cycles budgétaires. En utilisant stratégiquement les fonds publics et en favorisant un environnement propice qui attire les investissements privés, les Membres de l'OMSA peuvent renforcer la capacité de gestion financière et canaliser des investissements durables pour renforcer leurs Services vétérinaires.

Cette approche comporte quatre étapes :

- Étape 1. Prioriser les investissements du secteur privé.** Évaluer si l'activité peut être financée commercialement, sans financement public ni garanties, tout en restant accessible, abordable et offrant un bon rapport coût-bénéfice. Les activités pouvant être entièrement et durablement financées par le secteur privé devraient dépendre de l'investissement privé et ne devraient pas être priorisées pour le financement public. Des solutions commerciales peuvent également améliorer l'efficacité.
- Étape 2. Résoudre les obstacles du marché par la réforme.** Si le financement privé n'est pas réalisable, identifier les contraintes sous-jacentes. Lorsque ces éléments concernent des lacunes politiques ou réglementaires, des inefficacités structurelles, des défaillances du marché ou des externalités sociales et environnementales, l'Autorité vétérinaire, en collaboration avec les organismes gouvernementaux concernés, devrait renforcer la gouvernance, réformer les réglementations ou la tarification, améliorer la performance des services publics ou des entreprises publiques, et réduire les coûts de transaction afin de mieux aligner les intérêts privés et publics.
- Étape 3. Utiliser le financement public pour catalyser l'investissement privé.** Lorsque les réformes seules sont insuffisantes et que le financement du secteur privé reste difficile, l'Autorité vétérinaire devrait envisager des mécanismes de partage des coûts, tels que les PPP, pour réduire les coûts à des niveaux viables pour les deux secteurs. Les fonds publics sont utilisés stratégiquement pour attirer des investissements privés et étendre les partenariats, tandis que les biens publics essentiels restent entièrement financés par l'État. Un tel soutien doit maximiser la valeur des ressources publiques fournies aux entreprises privées et peut inclure des conditions pour assurer l'alignement sur des objectifs politiques.
- Étape 4. Fournir un financement public direct.** Ce n'est que lorsque le financement privé reste non viable en dépit de réformes et de mesures de partage des risques, ou lorsque l'activité est intrinsèquement un bien public, que le financement public devrait être utilisé pour soutenir directement l'activité de santé animale. Cela garantit que les ressources publiques sont réservées à des interventions essentielles qui ne peuvent être mises en œuvre par la participation du secteur privé.

L'approche en cascade doit reposer sur deux impératifs stratégiques :

- 1. Renforcer l'environnement propice à l'investissement privé.** Les Autorités vétérinaires doivent donner la priorité aux réformes sectorielles et des services publics, au renforcement de la gouvernance et à l'amélioration de la gestion budgétaire afin de rendre les fonctions de santé animale plus attractives pour les investissements du secteur privé. Ces réformes politiques, réglementaires et institutionnelles sont souvent exigeantes sur le plan politique et administratif et exigent un engagement durable et sur le long terme.
- 2. Utiliser stratégiquement les ressources publiques pour mobiliser le financement privé.** Les ressources publiques devraient être utilisées pour catalyser le financement privé, étendre les instruments financiers afin d'atteindre de nouveaux investisseurs et libérer les budgets publics pour les investissements fondamentaux.

Des outils diagnostiques ciblés, tels que le processus PVS, peuvent contribuer à ce processus en évaluant systématiquement l'environnement propice à l'investissement privé et en identifiant des opportunités pour maximiser le financement de la santé animale. Dans des contextes fragiles et touchés par des conflits, les solutions commerciales peuvent être limitées, nécessitant un engagement public plus direct tout en appliquant la logique en cascade comme cadre décisionnel.

6. Conclusions et considérations clés

La santé animale reste systématiquement sous-financée par rapport à son importance économique, sociale, environnementale et sanitaire. Les pertes liées aux maladies animales sont estimées à 20 % de la production mondiale des animaux d'élevage, ce qui signifie que le coût de l'inaction dépasse largement celui d'un investissement soutenu. Pourtant, malgré leur contribution plus large aux économies et aux sociétés, les Services vétérinaires ne perçoivent qu'environ 0,05 % du PIB national, ce qui entraîne un déficit de financement persistant pour amener ces services aux normes de l'OMSA.

Si cet écart est le plus visible dans les PRFI, où les capacités de base restent sous-financées, il est de plus en plus évident dans les pays à revenu élevé, où les budgets publics pour la santé animale stagnent ou diminuent en termes réels. Dans de tels contextes, des pressions fiscales concurrentes et des priorités politiques changeantes risquent d'éroder des capacités durement acquises, notamment en matière de surveillance, de préparation et de prévention.

Ce sous-investissement reflète non seulement des contraintes de ressources, mais aussi un décalage structurel entre la valeur de la santé animale et les incitations de financement actuelles dans tous les contextes en matière de revenus. Les Services vétérinaires couvrent un continuum allant des biens privés aux biens publics nationaux, régionaux et mondiaux. Toutefois, les systèmes de financement reflètent rarement cette diversité, de nombreux pays s'appuyant sur des budgets publics restreints, des financements externes fragmentés et une mobilisation insuffisante de capitaux privés.

Les conséquences vont bien au-delà de l'agriculture. Des systèmes de santé animale faibles, sous-financés ou ayant un manque de soutien politique augmentent le risque d'apparition de maladies zoonotiques, accélèrent la RAM et sapent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le commerce et les moyens de subsistance ruraux. Les tendances récentes montrent également que les maladies animales transfrontalières réapparaissent dans des régions auparavant considérées comme à faible risque, soulignant que les vulnérabilités ne se limitent plus aux PRFI mais représentent un risque mondial partagé. Investir dans la santé animale n'est donc pas seulement une question sectorielle, mais une priorité stratégique pour la sécurité sanitaire mondiale, la résilience économique et le développement durable.

Un autre obstacle à l'investissement est la rareté de données économiques et d'éléments probants solides. Des informations limitées rendent difficile la construction de cas d'investissement convaincants, l'attraction de capitaux privés ou la garantie de la responsabilité des dépenses publiques. Comblé ce manque d'éléments probants est en soi une condition préalable pour développer le financement. La numérisation peut accélérer ce progrès en améliorant la collecte, l'analyse et le partage des données entre les Membres de l'OMSA, l'industrie et les investisseurs.

Les **sept considérations clés** suivantes ressortent de ce Thème technique :

1. Différencier le financement selon la nature de bien public de chaque service.

Les gouvernements et les partenaires internationaux devraient faire reposer les décisions de financement sur une typologie claire de services. Les fonctions publiques principales (par ex. surveillance épidémiologique, préparation aux situations d'urgence, biosécurité des frontières et contrôle des maladies animales transfrontalières [TADs]) nécessitent un financement public stable ainsi que des subventions internationales ou des financements concessionnels, car les mécanismes de marché seuls ne les fourniront pas. Les services générant des prestations privées directes (par ex. diagnostics cliniques ou soins vétérinaires de routine) sont appropriés pour des mécanismes de recouvrement des coûts, des frais pour l'utilisateur et la fourniture privée sous surveillance publique. Cette différenciation s'applique à tous les niveaux de revenus des pays : les PRFI demandent un financement public élargi et concessionnel, tandis que les pays à revenu élevé doivent maintenir l'investissement dans des biens publics essentiels qui risquent de voir leur priorité dégradée en raison de pressions budgétaires.

2. Renforcer les Autorités vétérinaires nationales en tant que gestionnaires du système.

Le financement seul ne donnera pas de résultats sans institutions capables de planifier, réguler, réformer et superviser un écosystème complexe avec des acteurs multiples. Les gouvernements

devraient investir dans le développement de la main-d'œuvre, la capacité de gouvernance, les connaissances financières et la capacité réglementaire de leurs Autorités vétérinaires pour assurer la coordination entre acteurs publics et privés, faire respecter les normes et garantir la responsabilité des résultats en matière de prestation de services.

3. Faire monter en puissance le financement mixte pour attirer des investissements privés.

Compte tenu de l'ampleur du déficit de financement, le capital public et philanthropique devrait être utilisé stratégiquement pour réduire les risques et attirer des investissements privés en faveur de la santé animale. Les instruments financiers mixtes, tels que les garanties, les mécanismes de première perte et les prêts concessionnels, doivent monter en puissance et adaptés aux besoins spécifiques du secteur. Ces instruments peuvent libérer et développer l'innovation et la commercialisation de nouveaux produits, services et technologies vétérinaires, générant un retour sur investissement élevé tout en contribuant à des priorités mondiales, telles que la prévention des maladies, la sécurité alimentaire et les systèmes d'élevage et d'aquaculture durables. Cette approche est particulièrement cruciale dans les PRFI, où les écarts d'investissement sont les plus importants et où l'impact potentiel ainsi que le retour sur investissement (ROI) sont également les plus élevés.

4. Étendre le financement axé sur les résultats pour renforcer la responsabilité.

Les mécanismes de financement reliant les décaissements aux résultats et conclusions vérifiés de manière indépendante, tels que la couverture vaccinale, la réduction de l'incidence des maladies où le respect des normes de biosécurité, devraient être adoptés plus largement. Le financement axé sur les résultats améliore l'alignement des incitations, concentre les ressources sur un impact et génère les données de performance nécessaires pour renforcer des éléments probants servant de base à un investissement durable.

5. Créer un environnement propice à la participation du secteur privé.

Les gouvernements devraient établir des cadres réglementaires clairs, prévisibles et proportionnés permettant aux acteurs privés (par ex. prestataires de services vétérinaires, entreprises pharmaceutiques, associations de producteurs, transformateurs et les entreprises AgTech) d'opérer en toute confiance. La clarté juridique concernant l'accréditation, la propriété des données, la responsabilité et l'accès au marché est essentielle pour attirer des investissements privés durables et exploiter le potentiel des outils numériques et technologiques pour la gestion de la santé animale et la prestation de services.

6. Considérer la lutte contre les maladies animales transfrontalières comme un investissement public mondial.

La communauté internationale, y compris les BMD, les bailleurs de fonds bilatéraux et les institutions financières internationales, devrait augmenter significativement les subventions et le financement fortement concessionnel de lutte contre les maladies animales transfrontalières (TADs) dans les PRFI, y compris celles à potentiel zoonotique ou pandémique. La réapparition des TADs dans des zones auparavant éradiquées, ou dans des régions où des maladies, telles que la FA étaient historiquement absentes, met en lumière un risque croissant qui dépasse les niveaux de revenus. Ces foyers génèrent d'importants coûts de lutte contre les maladies et entraînent des dépenses d'indemnisation et de ripostes importantes, même dans les pays à revenu élevé. Les investissements visant à lutter contre les TADs devraient donc être explicitement présentés comme des investissements dans les biens publics mondiaux qui font progresser la sécurité sanitaire et la prévention des pandémies, plutôt que comme une simple aide au développement.

7. Réduire l'écart entre données et éléments probants.

L'OMSA, les partenaires et les gouvernements nationaux devraient investir dans l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données, y compris leur collecte, leur stockage, leur intégration, leur analyse et leur partage. Les efforts devraient également se concentrer sur l'évaluation des résultats des politiques et des interventions, en renforçant l'analyse économique des impacts des maladies animales et les rendements des investissements vétérinaires, afin d'avoir des éléments probants plus solides en faveur du financement de la santé animale. De meilleurs éléments probants sont essentiels pour étayer l'argumentaire en faveur d'investissements, améliorer l'allocation des ressources, favoriser la responsabilité dans tous les flux de financement et attirer des capitaux privés.

7. Note méthodologique

La préparation du présent Thème technique a suivi une approche structurée et itérative conçue pour garantir une base reposant sur des éléments probants solides, un engagement inclusif des parties prenantes et un alignement sur le mandat de l'OMSA. La méthodologie a été mise en œuvre en quatre étapes : (i) élaboration du cadre conceptuel, (ii) collecte de données, (iii) revue de la littérature et (iv) rédaction, révision et finalisation.

Le présent Thème technique repose sur la reconnaissance du fait que la santé animale est un investissement stratégique plutôt qu'un coût. Malgré son rôle crucial, les Services vétérinaires restent sous-financés. Un défi majeur ne réside pas seulement dans la mobilisation de ressources supplémentaires, mais aussi dans l'identification et la proposition d'options pour répartir plus efficacement les responsabilités de financement entre les parties prenantes. En lien avec cela, le cadre conceptuel suivant (Étape 1) a été proposé : la santé animale génère différents types de biens économiques, chacun avec des responsabilités financières distinctes : biens publics nationaux, biens publics mondiaux et biens privés. En pratique, cependant, ces catégories se chevauchent souvent.

Les interventions en santé animale génèrent fréquemment des bénéfices à la fois publics et privés, avec des répercussions à travers les frontières et tout au long des chaînes de valeur. Par conséquent, les responsabilités de financement ne peuvent pas être attribuées à un seul acteur. Parallèlement, la capacité de paiement varie considérablement selon les pays, les secteurs et les producteurs, ce qui exclut un modèle de financement universel. Bien que la notion que « ceux qui bénéficient doivent payer » constitue une base utile, celle-ci doit être appliquée par le biais d'arrangements spécifiques au contexte visant à : (i) aligner le partage des coûts sur la répartition des avantages (public/privé ; nationaux/mondiaux) ; (ii) refléter les différences dans la capacité des parties prenantes à payer ; et (iii) traiter les déséquilibres lorsque certains bénéficiaires ne contribuent pas de manière proportionnelle. Les pratiques actuelles de financement ne reflètent pas pleinement la répartition des responsabilités. Cette approche conceptuelle éclaire donc la question centrale de ce Thème technique : comment les Autorités vétérinaires peuvent identifier et appliquer des options de financement garantissant un partage équitable des coûts, une allocation appropriée des ressources et une viabilité financière.

La seconde Étape a consisté à recueillir des contributions d'un large éventail de parties prenantes. Des données ont été collectées à travers des entretiens et questionnaires ciblant les Autorités vétérinaires, le milieu universitaire, les associations industrielles, les producteurs agricoles, les industries de la viande et de l'alimentation animale, les entreprises génétiques, les sociétés pharmaceutiques, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales. Au total, **51 consultations** ont été menées, comprenant des entretiens et des contributions écrites :

- **Secteur public (Autorités vétérinaires)** : 19 représentants des Membres de l'OMSA, dont 18 Délégués de l'OMSA.
- **Secteur privé (chaîne de valeur)** : 14 représentants d'entreprises de l'industrie de la viande, d'entreprises AgTech, de sociétés pharmaceutiques et de transporteurs, ainsi que des contributions écrites des sept associations industrielles avec lesquelles l'OMSA a un accord (voir Section 7.1).
- **Finance et recherche** : 18 personnes représentant des investisseurs agricoles, des assureurs, des bailleurs de fonds, du milieu universitaire, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales.

Pour garantir une représentation mondiale, des consultations ont inclus des parties prenantes de toutes les régions de l'OMSA, d'Afrique, des Amériques, d'Asie et du Pacifique, d'Europe et du Moyen-Orient, ainsi que des organisations à l'échelle mondiale. Deux séries de questions ont été élaborées : une pour le secteur public et une pour toutes les autres parties prenantes. Ces questionnaires visaient à tester le cadre conceptuel et à explorer les quatre dimensions clés :

- Pourquoi investir dans la santé et le bien-être des animaux représente une priorité stratégique, reconnaissant son rôle en tant que bien public national et mondial.

- Qui devrait contribuer financièrement, en insistant sur le fait que les coûts et responsabilités ne peuvent être pris en charge par un seul acteur. Les modèles de partage équitable des coûts doivent refléter les avantages reçus et la capacité de paiement.
- Comment réaliser un investissement durable, y compris des mécanismes pour réduire les risques et attirer des capitaux privés (par ex. via l'AgTech, l'assurance ou la finance numérique).
- Que peuvent apporter les Membres en termes de partage des connaissances et d'attentes pour les futures résolutions, renforçant l'importance de l'apprentissage par les pairs et de la résolution collective des problèmes.

Le processus de collecte de données a fourni un ensemble complet de perspectives, d'attentes et d'analyses pratiques. Ces données (Étape 3) étaient complétées par une revue de la littérature pertinente et des sources documentaires réparties en trois catégories :

- **Des revues évaluées par des pairs et des publications techniques**, fournissant des éléments scientifiques probants et des cadres analytiques pour garantir l'alignement sur la recherche actuelle.
- **Des documents fournis par les personnes interrogées**, y compris des rapports et des analyses internes, offrant des perspectives contextuelles complémentaires aux perspectives recueillies lors des entretiens.
- **Des études de cas et des recherches en cours**, issues d'organisations partenaires et de projets en cours, démontrant la mise en œuvre réelle et les défis rencontrés.

Cette revue a garanti que le Thème technique repose à la fois sur la recherche empirique et sur des éléments probants pratiques.

La dernière étape consistait à rédiger le Thème technique en fonction d'éléments probants recueillis et d'analyses effectuées. Le document a fait l'objet de plusieurs cycles successifs d'évaluation par les pairs par des experts de l'OMSA et du Groupe de la Banque mondiale. Après validation, il a été révisé pour garantir cohérence et clarté, traduit pour contribuer à l'accessibilité et publié sur le site web de l'OMSA.

7.1. Liste des Membres de l'OMSA et des organisations consultés

Les Délégués de l'OMSA et les Autorités publiques des Membres suivants ont été consultés, listés ici par ordre alphabétique par pays.

1. Allemagne : Dre Katharina Kluge, Chef de la Direction, Direction de la Santé Animale et du Bien-être Animal
2. Australie : Dre Beth Cookson, Cheffe des Services vétérinaires, Ministère de l'Agriculture, des Pêches et des Forêts
3. Botswana : M. Andrew Madeswi, Directeur général, Botswana Vaccine Institute Limited
4. Chili : Dre Monica Rojas Noack, Directrice adjointe de l'aquaculture, Direction nationale, Service national des pêches et de l'aquaculture
5. Colombie : Dre Viviana Sofia Zamora Pineda, Directrice adjointe à la protection animale, Institut agricole colombien
6. Danemark : Dre Charlotte Vilstrup, Cheffe des Services vétérinaires, Administration danoise des services vétérinaires et alimentaires, Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
7. Égypte : Dr Hamed Mousa Elaknas, Président de l'Organisation générale des services vétérinaires et Chef des Services vétérinaires, Organisation générale des Services vétérinaires, ministère de l'Agriculture et de la Réhabilitation des terres
8. Éthiopie : M. Getachew Diriba, PhD, Conseiller principal auprès du ministre de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture, Addis-Abeba

9. France : Dre Marie-Christine Le Gal, Directrice générale adjointe et Cheffe des Services vétérinaires, Direction générale de l'alimentation, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
10. Inde : Dr Praveen Malik, Directeur Général, Agrinnovate India Limited (AgIn)
11. Kazakhstan : Mme. Taskyn Kyzaiabayev, Vice-présidente du Comité de contrôle et de supervision vétérinaire, Ministère de l'Agriculture de la République du Kazakhstan
12. Kenya : Dr Allan Azegele, Directeur des services vétérinaires, Ministère de l'Agriculture et du Développement de l'Élevage
13. Kirghizistan : Dr Adilet Sotovaldiyev, Directeur du Département vétérinaire, du développement de l'élevage, du Service des pâturages et du fourrage, Ministère des ressources en eau, de l'Agriculture et de l'industrie de transformation
14. Nouvelle-Zélande : Dre Mary Van Andel, Cheffe des Services vétérinaires, Ministère des Industries Primaires
15. Oman : Dre Samah Al Sharif, Ministère de l'Agriculture, des ressources halieutiques et des Ressources en Eau
16. Ouzbékistan : Dr Abrar Akbarov, Vice-président, Comité vétérinaire d'État
17. Royaume-Uni : Dre Christine Middlemiss, Cheffe des Services vétérinaires, Département de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales
18. Tchad : Dre Ghislaine Mbeurnodji Singambaye, Direction générale des Services vétérinaires
19. Uruguay : Dr Marcelo Rodriguez Irazoqui, Directeur général des Services d'Élevage, Ministère de l'Élevage, de l'Agriculture et de la Pêche ; et Mme Antonella Riani, Institut national de la viande

En plus des Délégués auprès de l'OMSA et des Autorités publiques, le Secrétariat du Forum a recueilli les analyses des organisations suivantes (par ordre alphabétique) :

1. Action for Animal Health (AAH), Royaume-Uni
2. Allana Group, Inde
3. Andrea Stürmer Advisory, Allemagne
4. Betagro Public Company Limited, Thaïlande
5. Brooke Action pour les chevaux de travail et les ânes, Royaume-Uni
6. Building Nexus, Suisse
7. Ceva Santé Animale, France
8. Charoen Pokphand Foods (CPF), Thaïlande
9. Conseil international de la volaille (IPC), États-Unis d'Amérique
10. Dairy Companies Association of New Zealand (DCANZ), (Association des Entreprises Laitières de Nouvelle-Zélande) (DCANZ), Nouvelle-Zélande
11. Diagnostics for Animals (D4A), Royaume-Uni
12. FAIRR Initiative , Royaume-Uni
13. Farmers Choice Limited, Kenya
14. Fonterra Co-operative Group, Nouvelle-Zélande
15. Fondation Gates, États-Unis d'Amérique
16. GormalOne LLP, Inde
17. Groupe Banque Mondiale, États-Unis d'Amérique
18. Groupe juridique & général (L&G), Royaume-Uni
19. Health for Animals (H4A), Belgique
20. Heifer International, États-Unis d'Amérique
21. International Alliance for Biological Standardization (IABS), Suisse
22. International Dairy Federation (IDF), Belgique
23. International Feed Industry Federation (IFIF), Luxembourg
24. Organisation internationale de la laine et du textile (IWTO), Belgique
25. Meiji Holdings Co., Ltd., Japon
26. Seracon GmbH, Allemagne
27. Standards and Trade Development Facility (STDF), Suisse
28. Topigs Norsvin, Pays-Bas

8. Glossaire

Note : Les définitions de ce glossaire proviennent de diverses sources faisant autorité, notamment l'OMSA, le Groupe de la Banque mondiale, l'OCDE, la FAO et le FMI, ainsi que la terminologie économique type.

A

Additivité : condition en finance mixte où des fonds publics ou concessionnels produisent un impact (flux d'investissement, réduction des risques, création de marché) qui ne se produirait pas autrement.

Aide basée sur les résultats : subventions liées à la livraison vérifiée de produits spécifiques.

Approche en cascade (Maximiser les financements en faveur du développement) : pour étayer son cadre Maximising Finance for Development (Maximiser les financements pour doper le développement) (MFD), le Groupe de la Banque mondiale a adopté une approche en cascade qui utilise et priorise le soutien du secteur privé pour la croissance économique et le développement durable. C'est un modèle décisionnel hiérarchique qui priorise : 1) le financement privé, 2) les réformes politiques permettant le financement privé, 3) le cofinancement public/PPP, et 4) le financement public uniquement en dernier recours.

B

Bien privé : bien à la fois rival et excluant ; consommé individuellement.

Bien public : bien non excluable et non rival, nécessitant un financement public.

Bien public mondial : bien dont les bénéfiques s'étendent au-delà des frontières et ne peuvent être limités à un seul pays.

C

Capacité d'application : capacité des autorités à garantir le respect des lois, normes et obligations contractuelles.

Coûts de transaction : coûts associés à la participation ou à la gestion d'un système au-delà du coût direct du service lui-même.

D

Défaillance du marché : lorsque les marchés privés ne fournissent pas des niveaux socialement optimaux d'un bien.

E

Écart d'accessibilité financière : Une situation dans laquelle les utilisateurs visés ne peuvent pas payer le coût total d'un service au prix du marché.

Environnement favorable aux affaires : des conditions réglementaires, institutionnelles et opérationnelles qui influencent la capacité d'une entreprise à fonctionner efficacement et à investir.

Externalité : un coût ou un avantage encouru par un tiers qui ne l'a pas choisi.

Externalité de la maladie : impact d'une maladie qui dépasse l'exploitation d'où elle provient.

F

Financement axé sur les résultats (RBF) : financement lié à la réalisation de résultats ou résultats vérifiés de manière indépendante.

Financement concessionnel : financement accordé à des conditions inférieures aux taux du marché pour réduire le risque d'investissement (prêts ou subventions à taux réduit, par exemple).

Financement de la chaîne de valeur : financement qui circule à travers des relations au sein de la chaîne de valeur (transformateurs, intégrateurs, négociants).

Financement mixte : utilisation de financements publics ou philanthropiques concessionnels visant à mobiliser l'investissement privé en faveur de secteurs du développement en améliorant le profil risque-rendement des projets.

Fonctions déléguées : tâches pouvant être effectuées par des vétérinaires privés, des paraprofessionnels ou des laboratoires, à condition qu'ils soient accrédités et supervisés.

Fonctions souveraines : fonctions intrinsèquement liées à l'autorité de l'État qui ne peuvent être déléguées.

Fonds de contrepartie : la subvention de contrepartie (ou régime de fonds de contrepartie) est une contribution publique non remboursable qui oblige les bénéficiaires à cofinancer une part convenue au préalable des coûts éligibles (espèces et/ou en nature), la contribution publique « correspondant » à la contribution privée à un taux spécifié ; utilisée pour surmonter les échecs de coordination, les lacunes d'information ou les externalités dans l'investissement privé.

I

Incitations fiscales : dispositions fiscales préférentielles accordées à des contribuables ou à des activités spécifiques, généralement pour encourager l'investissement ou d'autres comportements politiques. Elles incluent des instruments tels que des exemptions, des exonérations fiscales, des taux réduits, des crédits d'impôt, des super-déductions, un amortissement accéléré, des reports et des allègements douaniers.

Investissement à impact : investissements destinés à générer un impact social ou environnemental mesurable en parallèle de rendements financiers.

P

Partage des coûts : arrangement structuré où des acteurs publics et privés cofinancent une activité sur la base de la distribution des bénéfices.

Partenariats public-privé (PPP) : approche conjointe dans laquelle les secteurs public et privé s'accordent sur leurs responsabilités et partagent ressources et risques afin d'atteindre des objectifs communs qui génèrent des bénéfices de manière durable.

Passation de contrats axés sur la performance : Contrats dans lesquels le paiement est lié à des résultats vérifiés.

Principe du bénéficiaire qui paie / Principe de l'utilisateur qui paie : le principe selon lequel ceux qui bénéficient directement d'un service doivent le payer, garantissant une répartition efficace et équitable des ressources publiques.

Privatisation : transfert de propriété, de contrôle ou de gestion d'entreprises, d'actifs ou de services publics du secteur public au secteur privé, généralement par vente, concession ou sous-traitance.

R

Récupération des coûts : mécanisme financier par lequel les utilisateurs paient une partie ou la totalité du coût d'un service en proportion des avantages reçus.

Risque catastrophique : événements à faible fréquence et à fort impact qui nécessitent généralement une aide publique ou une mutualisation des aides.

Risque moral : incitation réduite à prendre des précautions lorsqu'il y a une protection des conséquences du risque.

Re-risquer : faire des actions qui réallouent ou diminuent le niveau de risque supporté par différents acteurs.

S

Subventions à l'innovation : instruments de financement public direct, généralement des transferts non remboursables, attribués à des entreprises, organismes de recherche ou consortiums sur une base concurrentielle, afin de générer ou d'adopter des innovations (produits, procédés, services ou méthodes organisationnelles) conformément aux objectifs nationaux de la politique en matière de science, de technologie et d'innovation (STI).

T

Taxe (taxe parafiscale) : frais obligatoires payés par un sous-ensemble industriel, destinés aux activités sectorielles.

9. Références

Adamie BA, Akwar HT, Arroyo M, Bayko H, Hafner M, Harrison S, *et al.* 2024. Forecasting the Fallout from AMR: Economic Impacts of Antimicrobial Resistance in Food-Producing Animals – A report from the EcoAMR series. Paris (France) and Washington, DC : Organisation mondiale de la santé animale et Banque mondiale, pp. 170. <https://doi.org/10.20506/ecoAMR.3541>

Australia Indonesia Health Security Partnership (AIHSP). 2024. External Review of ISIKHNAS: Indonesia's National Animal Health Information System. Barton (Australia) AIHSP. Disponible sur : <https://onehealth.or.id/library/file-kc-d402b.pdf> (consulté le 20 mars 2026).

Countryman AM, de Menezes TC, Pendell D, Rushton J, Marsh TL. 2024. Economic effects of livestock disease burden in Ethiopia: A computable general equilibrium analysis. PLOS ONE 19(12) : e0310268. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0310268>

Dadar M, Tiwari R, Sharun K, Dhama K. 2021. Importance of brucellosis control programs of livestock on the improvement of one health Vet; Quart. 41(1):137-51. <https://doi.org/10.1080/01652176.2021.1894501>

DRG Media. 2025. USMEF: Impact of African swine fever in Spain on global pork. DRGNews.com. (Impact de la peste porcine africaine en Espagne sur le commerce mondial du porc.) DRGNews.com. Disponible à : <https://drgnews.com/2025/12/09/usmef-impact-of-african-swine-fever-in-spain-on-global-pork-trade/> (consulté le 7 avril 2026).

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2021. The State of Food and Agriculture 2021: Leveraging digital technologies for rural transformation (Etat de l'alimentation et de l'agriculture 2021 : Tirer parti des technologies numériques pour la transformation rurale). Rome (Italie) : FAO. <https://doi.org/10.4060/cb4476en>

GALVmed. 2013. Market Development & Adoption: Lessons learned and observations during Phase 1 of Protecting Livestock, Saving Human Life (PLSHL-1) programme. Nairobi (Kenya) (. Nairobi (Kenya) : GALVmed. Disponible sur : https://assets.publishing.service.gov.uk/media/5aa7bd4fed915d4f563b72de/20_GALVmed_MDA_Lessons_Learned_PLSLHL_1_2013_EXTERNAL.pdf (consulté le 20 mars 2026).

International Finance Corporation (IFC). 2014. Access to Finance for Smallholder Farmers Learning from the Experiences of Microfinance Institutions in Latin America Société financière internationale (IFC). 2014. Disponible sur : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/965771468272366367/pdf/949050WP0Box3800English0Publication.pdf> (consulté le 7 avril 2026).

Jonas O. 2019. Funding for One Health capacities in low- and middle-income countries. Cambridge (United States): Harvard Global Institute). Cambridge: Harvard Global Institute. Disponible sur : https://www.onehealthcommission.org/documents/news/OJonas_OH_Funding_Challenges_21320_BE75F3F806A43.pdf (consulté le 7 mars 2026).

Joshi V. 2025. Livestock Traceability in India. Government of India Ministry of Fisheries Animal Husbandry & Dairying. Disponible sur : https://rr-asia.woah.org/app/uploads/2023/11/7-ms-versha-joshi_livestock-traceability-v3.pdf (consulté le 7 avril 2026).

Knight-Jones TJ, Rushton J. 2013. The economic impacts of foot and mouth disease - what are they, how big are they and where do they occur? Prev. Vet. Med. 112(3-4): 161-73. <https://doi.org/10.1016/j.prevetmed.2013.07.013>

Latiffah H, Alders R, Cleveland S, Pfeiffer D, Walzer C, Vora NM, *et al.* 2025. Equitable investment in the veterinary workforce is foundational to One Health and planetary wellbeing. Lancet Plan. Health. 10(1): 101403. <https://doi.org/10.1016/j.lanplh.2025.101403>

Li M, Xiong T, Ji Y, Hayes D, Zhang W. 2019. African swine fever in China: An Update. *Agricultural Policy Review*, 1: 3-5. Disponible à : www.card.iastate.edu/ag_policy_review/article/?a=91 (consulté le 7 avril 2026).

Lujan M. 2025. Latest FAO Yearbook (2023 Data): Aquaculture sets new records, capture fisheries remain stable. *Aquahoy* [online]. Disponible sur : https://aquahoy.com/fao-yearbook-2023-aquaculture-records-fisheries-stable/?utm_source=chatgpt.com#key-findings-from-the-fao-2023-yearbook (consulté le 19 mars 2026).

Mazzucato M, Rodrik D. 2023. Industrial Policy with Conditionalities: A Taxonomy and Sample Cases. UCL Institute for Innovation and Public Purpose, Working Paper Series (IIPP WP 2023-07) (IIPP WP 2023-07). Disponible sur : <https://www.ucl.ac.uk/bartlett/public-purpose/wp2023-07> (consulté le 28 mars 2026).

Meyer A, Bakary N, Larkins A, Chaters G, Gilbert W, Huntington B, *et al.* 2025. Economic assessment of animal disease burden in Senegalese small ruminants. *Prev. Vet. Med.* 234: 106382. <https://doi.org/10.1016/j.prevetmed.2024.106382>

Njuguna E, Daum T, Birner R, Mburu J. 2025. Silicon Savannah and smallholder farming: How can digitalization contribute to sustainable agricultural transformation in Africa? *Ag. Sys.* 222: 104180. <https://doi.org/10.1016/j.agry.2024.104180>

Frezal C, Gay S, Nenert C. 2021, The Impact of the African Swine Fever outbreak in China on global agricultural markets. *OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers*, 156. <https://doi.org/10.1787/96d0410d-en>.

Pica-Ciamarra U, Tasciotti L, Otte J, Zezza A. 2015. Livestock in the Household Economy: CrossCountry Evidence from Microeconomic Data. *Dev. Pol. Rev.* 33(1):61-81. <https://doi.org/10.1111/dpr.12092>

Precedence Research. 2025. Livestock and Meat Market Size, Share and Trends 2025 to 2034. Pune (India): Precedence Research. Disponible sur : <https://www.precedenceresearch.com/livestock-and-meat-market> (consulté le 17 septembre 2025).

Richardson J, Lockhart C, Pongolini S, Karesh WB, Baylis M, Goldberg T, *et al.* 2016. Drivers for emerging issues in animal and plant health. *EFSA Journal*, 14(Suppl 1) : e0512. <http://doi.org/10.2903/j.efsa.2016.s0512>

Rushton J, Bruce M, Bellet C, Torgerson P, Shaw A, Marsh T, *et al.* 2018. Initiation of global burden of animal diseases programme. *Lancet*, 392(10147): 538-40. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(18\)31472-7](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(18)31472-7)

Salmon G. 2018a. Factcheck 2: Livestock and the Economy. Edinburgh (United Kingdom): University of Edinburgh. Disponible sur : <https://era.ed.ac.uk/items/78288146-a6c1-4373-a3b9-3e23687377d2> (consulté le 10 mars 2026).

Salmon G. 2018b. Factcheck 1: Livestock and Livelihoods. Edinburgh (United Kingdom): University of Edinburgh. Disponible sur : <https://era.ed.ac.uk/items/bc949be3-1ad0-4011-8ca4-e296998cc6fb> (consulté le 10 mars 2026).

Salmon GR, MacLeod M, Claxton JR, Pica Ciamarra U, Robinson T, *et al.* 2020. Exploring the landscape of livestock 'Facts'. *Glob Food Sec.* 25:100329 <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2019.100329>

Sheahan M, Barrett C. 2017. Review: Food loss and waste in Sub-Saharan Africa. *Food Policy.* 70:1-12. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2017.03.012>

Smith D, Nyak I, Riyandini P, Ermin W, Widagdo N, Cooper L, *et al.* 2024a. Calculation of livestock biomass and value by province in Indonesia: Key information to support policymaking. *Prev. Vet. Med.* 226: 106164. <http://doi.org/10.1016/j.prevetmed.2024.106164>

Smith D, Cooper TL, Utomo BN, Wiyono A, Kusumaningtyas E, Endrawati D, *et al.* 2024b. Understanding decision-makers and their needs: framing Global Burden of Animal Diseases offerings to enhance relevance and increase impact. *Rev. Sci. Tech.* (43) 87-95. <http://doi.org/10.20506/rst.43.3521>

Stehl J, Depenbusch L, Vollmer S. 2025. Global poverty and the cost of a healthy diet. *Food Policy.* 132:102849. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2025.102849>

Stone M, Van Andel M, Schipp M, Zainuddin N, Fikru R, Massay Kallon E, *et al.* 2024. Veterinary Services' use of the Global Burden of Animal Diseases to prioritise interventions, monitor impact and develop critical competencies. *Rev. Sci. Tech.* 43:189-99 9. <https://doi.org/10.20506/rst.43.3531>

Umali DL, Feder G, de Haan vers 1994. Animal Health Services: Finding the Balance between Public and Private Delivery. *World Bank Research Observer*, 9(1): 71-96. Disponible sur : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/761091468762578318/pdf/multi-page.pdf> (consulté le 7 avril 2026).

United Nations /Nations Unies. 2025. Objectifs ODD. New York (États-Unis) : Division des statistiques des Nations Unies. Disponible sur : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/goal-02> (consulté le 20 mars 2026).

Workman D. 2025. World's Top Food Exports Special Data Report. WorldTopExports.com: <https://www.worldstopexports.com/worlds-top-food-exports-special-data-report/> (consulté le 17 septembre 2025).

World Bank /Banque mondiale. 2002. The Balance between Public and Private Sector Activities in the Delivery of Livestock Services. World Bank Discussion Paper. Washington, DC (United States): World Bank. Disponible sur : <https://documentsinternal.worldbank.org/Search/440036> (consulté le 7 avril 2026).

World Bank / Banque mondiale. 2005a. Agricultural Growth for the Poor: An Agenda for Development. Directions in Development. Washington, DC (United States): World Bank. Disponible sur: <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/476431468135311066> (consulté le 7 avril 2026).

World Bank/Banque mondiale. 2005b. Agriculture Investment Sourcebook. Washington, DC (United States): World Bank. Disponible sur : <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/58ffe853-8418-5e96-8669-988438f7d7ca> (consulté le 7 avril 2026).

World Bank /Banque mondiale. 2006. Survey of the East Asia Livestock Sector. Washington, DC (United States): World Bank. Disponible sur: <https://documents1.worldbank.org/curated/en/735951468032970890/pdf/374110EAP0Surv1tock0Sector01PUBLIC1.pdf> (consulté le 7 avril 2026).

World Bank/Banque mondiale. 2009. Minding the Stock: Bringing Public Policy to Bear on Livestock Sector Development. Washington, DC (United States): World Bank. Disponible sur: <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/573701468329065723> (consulté le 7 avril 2026).

World Bank/Banque mondiale. 2012a. People, pathogens and our planet: the economics of One Health. Washington, DC (United States): World Bank. Disponible sur: <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/612341468147856529> (consulté le 7 avril 2026).

World Bank/Banque mondiale. 2012b. Colombia – Agricultural Transition Project: Implementation Completion and Results Report. Washington, DC (United States): World Bank. Disponible sur: <https://documents.worldbank.org/pt/publication/documents-reports/documentdetail/823511468261326862> (consulté le 7 avril 2026).

World Bank/Banque mondiale. 2013. Responding to Global Public Bads: Learning from Evaluation of the World Bank Experience with Avian Influenza 2006-13. Disponible sur : <http://hdl.handle.net/10986/24131> (consulté le 7 avril 2026).

World Bank/Banque mondiale. 2014. Global Program for Avian Influenza Control and Human Pandemic Preparedness and Response. Washington, DC (United States): World Bank. Disponible sur: <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/d677b8c7-592d-5b9f-9a12-b7c20b716063/content> (consulté le 7 avril 2026).

World Bank/Banque mondiale. 2017. Enabling the Business of Agriculture. Washington, DC (United States): World Bank. Disponible sur : <http://hdl.handle.net/10986/25966> (consulté le 7 avril 2026).

World Bank/Banque mondiale. 2019. Enabling the Business of Agriculture 2019. Washington, DC (United States): World Bank. Disponible sur: <http://doi.org/10.1596/978-1-4648-1387-0> (consulté le 7 avril 2026).

World Bank/Banque mondiale. 2022. Putting Pandemics Behind Us: Investing in One Health to Reduce Risks of Emerging Infectious Diseases – Technical Report. Washington, DC (United States): World Bank. Disponible sur: <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099530010212241754/pdf/P17840200ca7ff098091b7014001a08952e.pdf> (consulté le 7 avril 2026).

World Bank/Banque mondiale. 2023. Increasing Investments in One Health to Reduce Risks of Emerging Infectious Diseases at the Source. Washington, DC (United States): World Bank. Disponible sur: <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099120523124554103/pdf/P17488305700540180bf270dc96c9ae49e1.pdf> (consulté le 7 avril 2026).

World Bank/Banque mondiale. 2024. Nouakchott declaration on the development of livestock and the securing of pastoral systems in West Africa and the Sahel. Washington, DC (United States): World Bank. Disponible sur : <https://www.worldbank.org/en/news/statement/2024/11/12/nouakchott-declaration-on-the-development-of-livestock-and-the-securing-of-pastoral-systems-in-west-africa-and-the-sahel> (consulté le 10 avril 2026)

World Bank/Banque mondiale. 2025a. Business Ready 2025. Washington, DC (United States): World Bank. Disponible sur : <https://www.worldbank.org/en/businessready> (consulté le 7 avril 2026).

World Bank/Banque mondiale. 2025b. Food Systems Resilience Program for Eastern and Southern Africa (Phase 3) – Additional Financing Stakeholder Engagement Plan (SEP). P177816. Washington, DC (United States): World Bank. Disponible sur: <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099091324120041961> (consulté le 7 avril 2026).

World Organisation for Animal Health (WOAH)/ Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). 2019. OIE PPP Handbook: Public–Private Partnerships in the Veterinary Domain: OIE; 64 pages. <https://doi.org/10.20506/PPP.2965>

World Organisation for Animal Health (WOAH)/ Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). 2022. Implementation of WOAH Standards: the first Observatory Monitoring Report / Mise en œuvre des normes de l'OMSA: premier rapport de suivi de l'Observatoire. Paris (France): OMSA. Disponible sur: [woah.org/app/uploads/2022/12/en-observatory-report-revised-2025-v2-final.pdf](https://www.woah.org/app/uploads/2022/12/en-observatory-report-revised-2025-v2-final.pdf) (consulté le 10 avril 2026).

World Organisation for Animal Health (WOAH)/Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). 2024. Code sanitaire pour les animaux terrestres. Paris (France) : OMSA. Disponible sur : https://www.woah.org/fileadmin/Home/eng/Health_standards/tahc/2024/fr_preface.htm (consulté le 7 avril 2026).

World Organisation for Animal Health (WOAH) / Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). 2025a. The State of the World's Animal Health 2025. Paris (France): WOA; 120 pages. <https://doi.org/10.20506/woah.3586>

World Organisation for Animal Health (WOAH) / Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). 2025b. Gap Analysis Financial Indicators, PVS Pathway Insights, PVS Pathway Information System. Paris (France) : WOA. Disponible sur : <https://pvs.woah.org/portal> (consulté le 19 mars 2026).